

Vendredi, dans
Le Devoir :
rétrospective 66
(politique, économi-
que, sociale, religieu-
se, etc.)

Pékin : la garde rouge accentue ses attaques contre le président de la République chinoise

PEKIN. — Il y a en Chine deux "très sales types" : ce sont le président de la République, Liou Chao-Chi et le secrétaire général du parti communiste Teng Hsiao-Ping, proclament en caractères géants des slogans visibles sur tous les murs de Pékin. Même l'amateur peut aisément reconnaître les caractères signifiant "Da Dao Liou Chao-Chi" ou "Da Dao Teng Hsiao-Ping", c'est-à-dire "renverser Liou Chao-Chi et Teng Hsiao-Ping".

Le sens de cette campagne en cours depuis deux mois et qui va crescendo reste pourtant mystérieux. Jamais encore en effet dans ce pays où règne la dictature du prolétariat, des leaders occupant un rang aussi élevé n'avaient été livrés à la critique populaire. D'autre part, il y a moins de six mois, ces deux hommes semblaient intouchables. Enfin malgré la vaste propagande faite actuellement dans des documents officiels à "la grande démocratie qui règne en Chine sous forme d'affiches et de débats et qui a été rendue possible par un renforcement de la dictature du prolétariat" ni M. Liou Chao-Chi, ni M. Teng Hsiao-Ping n'ont jamais dit publiquement un mot qui ne parût orthodoxe.

Attaqué par Mao Tse-Toung et par la "minorité révolutionnaire" du parti communiste chinois, le président Liou Chao-Chi se trouve aujourd'hui au bord de l'abîme.

Si l'on parvenait cependant à résister et à s'accrocher au pouvoir, les conséquences pourraient en être incalculables. C'est toute la politique intérieure et étrangère de la Chine populaire qui est en jeu.

Lorsque Liou, âgé maintenant de 68 ans, fut appelé, le 27 avril 1959, à remplacer Mao Tse-toung à la présidence de la République, la propagande du parti avait déjà commencé à le présenter comme le successeur éventuel du chef suprême. Lorsqu'il fut élu, en décembre 1954, à la direction de l'Etat, que cette réaction donna lieu à une explosion d'enthousiasme parfaitement organisée, tous les Chinois pensèrent qu'il n'y avait plus de doute sur le nom du "dauphin".

La carrière de communiste de Liou a été totalement différente de celle de Mao.

Voir page 2: Pékin



Le président Liou

Radio-Canada travaille à un projet de satellite

FORT ERIE, Ontario. — La Société Radio-Canada travaille d'arrache-pied à la réalisation de son projet de transmission d'émissions de télévision par le truchement d'un satellite artificiel, a déclaré hier Mlle Judy Lamarsh, secrétaire d'Etat dans le cabinet de M. Pearson.

Sans préciser à quelle date la Canada aura son premier satellite bien à lui, Mlle Lamarsh, qui est responsable de la société d'Etat auprès du Parlement, a prédit qu'il s'agirait d'un satellite se maintenant comme le Early Bird américain, en un point fixe de son orbite. De son point dans l'espace, il pourra desservir le pays tout entier, y compris les Territoires du Nord-Ouest.

Mlle Lamarsh, qui prenait la parole devant les membres de la Jeune Chambre de commerce de Fort Erie, a dit que le coût prévu d'un tel projet était de l'ordre de \$10 millions.

Elle a ajouté que le système sera alimenté par un certain nombre de centres de production, principalement ceux de Montréal et de Toronto. Les programmes sont acheminés par le truchement du satellite vers des postes de transmission terrestres en nombre suffisant pour assurer le service à un nombre maximum de Canadiens.

Kierans et Jean Morin formeront avec Lesage le comité de finances du parti



QUEBEC. — Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a annoncé hier la nomination de MM. Eric Kierans et Jean Morin comme membres du Comité des finances du parti libéral. M. Kierans est président de la Fédération libérale du Québec tandis que M. Morin est secrétaire du même organisme.

La nomination de ces deux personnes fait suite à une résolution adoptée lors du dernier congrès de la fédération à Montréal en novembre dernier, résolution visant à démocratiser les finances du parti. La résolution qui avait été adoptée et qui était une formule de compromis présentée par M. Lesage prévoit que le Comité des finances sera formé du chef du parti et de deux membres du comité exécutif recommandés par le chef du parti.

D'un autre côté, M. Lesage a annoncé la tenue, le 22 janvier prochain, d'une réunion du Conseil supérieur du parti. Les députés élus aux dernières élections se réuniront également le 23 janvier, veille de la reprise des travaux de la Chambre.



Mauvaise humeur dans l'entourage de LBJ devant l'attitude de Hanoi Vietnam : Washington intensifierait prochainement son action militaire

WASHINGTON. — A moins d'un geste de conciliation tout à fait improbable de la part de Hanoi, l'administration Johnson a l'intention de poursuivre les opérations militaires aussitôt après la trêve du Nouvel an et même de les intensifier de façon significative dans le domaine aérien.

Ces indications sont fournies dans les milieux compétents de la capitale fédérale au lendemain du refus du pré-

sident Johnson de tenir compte des conseils de nombreuses personnalités éminentes — parmi lesquelles le pape Paul VI et le secrétaire général de l'O.N.U. — en prolongeant l'arrêt des hostilités observé par les adversaires à l'occasion de Noël malgré de nombreux incidents mineurs. Par ailleurs, Washington attend toujours des dirigeants nord-vietnamiens une réponse à l'offre d'observer une trêve de 96 heures à l'occasion des fêtes du "Tet" qu'ils ont ignoré publiquement et simplement jusqu'à ce jour.

Les proches conseillers du président Johnson font valoir que, cette fois, la Maison-Blanche a préféré suivre les avis des chefs militaires américains en poursuivant les combats plutôt que d'apporter de l'eau au moulin des destructeurs de l'Administration. Mais le casse-tête du président n'est pas résolu pour autant. La crise de confiance qui sévit aujourd'hui aux Etats-Unis a déjà fait des ravages considérables, estimant-ils, et tout geste de conciliation dans la délicate conjonction politique actuelle pourrait désagréablement rajouter à la popularité du chef de l'Exécutif, qui accuse déjà une chute vertigineuse.

"La balle est dans le court adverse et c'est donc à l'ennemi de la renvoyer", souligne-t-on avec mauvaise humeur à Washington où les perspectives vietnamiennes pour l'année 1967 suscitent un pessimisme considérable. Les articles d'un témoin oculaire américain l'envoyé spécial du "New York Times", Harrison Salisbury, n'ont rien fait pour atténuer l'ampleur du "credibility gap" à laquelle l'Administration est en proie; et les mises au point de la Maison-Blanche, du Pentagone et du département d'Etat, aussi vagues et embarrassées les unes que les autres, ne font qu'intensifier un malaise déjà aigu.

M. McGeorge Bundy lui-même, qui fut pourtant l'un des promoteurs des bombardements du Nord-Vietnam, vient

de reconnaître l'erreur de cette décision et de préconiser un choix plus judicieux des objectifs. La prise de position de celui qui fut le principal artisan de la politique étrangère à l'époque du président Kennedy, puis à celle du président Johnson, s'inscrit en faux contre les recommandations des chefs d'état-major et des dirigeants militaires à Saigon qui s'obstinent à réitérer la poursuite et l'intensification des raids constituant le seul remède efficace à l'afflux toujours croissant d'armes et de renforts acheminés du Nord vers le Sud-Vietnam.

Le semaine prochaine, les parlementaires américains ne vont sans doute pas manquer l'occasion qui va leur être donnée de relancer le débat sur le Vietnam et d'accabler l'Administration, ou de la pousser dans de nouvelles aventures militaires, à l'occasion de l'ouverture des assises du 90e Congrès. D'ores et déjà, les partisans du recours aux "grands moyens" fournissent leurs armes; ils laissent entendre qu'ils vont insister sur la nécessité de "liquider" les principaux objectifs stratégiques situés au Nord-Vietnam et

Voir page 2: Vietnam

L'Hydro et Texaco explorent le sous-sol marin dans le golfe

QUEBEC. — Le ministère des richesses naturelles du Québec a annoncé hier soir qu'un accord était intervenu entre la compagnie Texaco Exploration et l'Hydro-Québec concernant l'exploration du sous-sol marin dans le golfe Saint-Laurent.

Un porte-parole de l'Hydro a fait savoir que la majorité des travaux se feront dans la région des îles de la Madeleine et au large de la Gaspésie.

La compagnie Texaco et l'Hydro se partageront égale-

ment les frais d'exploration. On sait que des gisements de pétrole ont été découverts récemment dans le sous-sol marin, notamment dans la mer du Nord. Dans le golfe Saint-Laurent, les données géologiques sont suffisamment indicatives pour justifier des travaux d'exploration.

En vertu de l'accord, la compagnie Texaco dépensera un minimum de \$100,000 pour les travaux qui seront effectués par sa filiale, la Société académique de recherche pétrolière.

Le bill affectant la Banque Mercantile

On prévoit un sérieux affrontement entre Ottawa et Washington

par Arch MacKENZIE
de la Canadian Press

WASHINGTON. — Tout indique que le Canada et les Etats-Unis s'affrontent de nouveau par suite de leur attitude au sujet de la Banque Mercantile. On ignore pour le moment quelle ampleur prendra le conflit.

Certains observateurs, à Washington, sont d'avis que le secrétaire d'Etat diffère d'opinion avec d'autres autorités en la matière. Tandis que le secrétaire d'Etat a exprimé des vues assez précises sur le conflit, le trésor fédéral, de son côté, serait resté plutôt indifférent.

Au secrétariat d'Etat, par contre, on se montre inflexible.

Celui-ci prétend qu'un projet de loi encore à l'étude par un comité des Communes équivaut à une mesure discriminatoire par rétroactivité, en voulant limiter l'activité de la Banque Mercantile, banque à charte du Canada acquise il y a trois ans par la First National City Bank, de New York.

On admet généralement que le secrétariat d'Etat se montrerait tout aussi intransigeant, même si la banque First National City avait cherché à calmer les esprits. Comme d'habitude, dans cette confrontation canado-américaine, le conflit a suscité beaucoup plus d'intérêt au Canada qu'aux Etats-Unis.

Le secrétariat d'Etat n'admet pas que l'ancien ministre des finances du Canada, M. Gordon, ait eu raison d'appliquer des mesures restrictives sous le prétexte qu'il en avait prévenu d'avance les acheteurs éventuels de la Banque Mercantile.

On croit plutôt, à Washington, que M. Gordon, dans ses conversations avec les repré-

sentants de la First National City, n'exprimait pas le point de vue du conseil des ministres et que de toute façon, le bill à l'étude est discriminatoire en ce sens qu'aucune loi du genre n'existait dans les statuts canadiens au moment de la transaction.

Des porte-parole compétents à Washington, ont laissé entendre que le Congrès américain pourrait pour la première fois imposer des mesures législatives de contrainte sur les banques étrangères, lesquelles relèvent pour le moment, de chacun des 50 Etats. Les banques étrangères sont interdites dans 45 de ces Etats.

On affirme en outre que l'Administration centrale des Etats-Unis pourrait imposer des directives sévères à l'endroit des banques canadiennes outre-frontières. La plupart d'entre elles se trouvent dans l'Etat de New York. Les banques canadiennes y sont soumises à certaines conditions d'exploitation, mais elles accomplissent des affaires rentables dans le domaine du prêt de l'argent. Leur activité passe pour être utile sur le marché de l'argent de New York.

Quoi qu'il en soit, on a prononcé pour la première fois depuis 1963, dans les affaires canado-américaines, le mot "rennesailles".

Il y a trois ans, on avait parlé de représailles dans la dispute syndicale sur les Grands Lacs, déclenchée par Hal Banks, alors président de l'Union internationale des Marins du Canada. Les effets de ce conflit se font encore sentir aujourd'hui.

La même année, les Etats-Unis s'étaient indignés de voir le Canada réduire le prix du blé afin de se ménager d'importantes commandes du Japon et d'autres pays. Washington songeait précisément, à la même époque, à hausser le prix du blé afin de disposer de façon plus profitable de ses propres surplus.

Aucun de ces deux conflits canado-américains, toutefois, n'avait été suivi de représailles.

L'organisme consultatif des deux pays sur les prix du blé n'a jamais été rétabli, mais ni le Canada ni les Etats-Unis ne s'en sont plaints.

En l'occurrence, on a exprimé des craintes, au Canada, que les intérêts pétroliers, ou les exploitations de gaz naturel, ou les exportations de fromage Cheddar soient attaqués par Washington.

En fait, la Commission fédérale du Pouvoir, aux Etats-Unis, qui autorise les échanges de pétrole et d'électricité, dispose de plus d'autonomie que l'organisme correspondant au Canada, soit l'Office national de l'Energie. Le Conseil des ministres doit approuver toutes les décisions de l'office; mais il ne semble pas que la Commission américaine veuille modifier le sentiment général de concevoir les ressources d'énergie sur une base continentale.

Si le Trésor américain semble se désintéresser de la bataille qu'a engagée le secrétariat d'Etat au sujet de la Banque Mercantile, c'est peut-être à cause des multiples intérêts que les deux pays ont en commun. Chacun est le meilleur client de l'autre. Par exemple, les importations canadiennes sont très importantes pour les Etats-Unis, qui doivent lutter pour faire entrer au pays le plus possible d'or et d'argent liquide.

Au cours des quatre premiers trimestres de 1966, comme la France importait chez elle quelque \$600,000,000 en or américain, le Canada a revendu outre-frontière pour \$200,000,000 de ses propres réserves d'or.

La transaction a valu au Canada de faire des profits appréciables, mais les Américains ont été reconnaissants à Ottawa d'avoir ainsi contribué à renflouer leurs réserves d'or.

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé mais plus froid.
Nuageux en soirée.
Min. la nuit dernière : 8
Maximum aujourd'hui : 15
Aperçu pour jeudi : neige
ou pluie verglaçante.

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR
LES 55. INNOCENTS

F. PILON
INC.
Fournitures de bureau

Les états généraux veulent faire l'unité sur l'essentiel

— Jacques-Yvan Morin

par Gilles LESAGE

Plus les états généraux se sont réunis, plus ils se sont représentés.

C'est ce qu'a déclaré hier midi M. Jacques-Yvan Morin, alors qu'il invitait les membres du cercle Richelieu-Maisonnette à faire en sorte, que, dans leurs milieux respectifs, tous les groupes participent à l'élaboration des états généraux du Canada français, dont les assises plénières auront lieu en octobre prochain.

Le président général de la vaste consultation populaire a rappelé que les états généraux ne visaient pas à mettre fin à la diversité qui se manifeste au Québec, mais à remédier à l'absence de dialogue entre les diverses solutions qui se divisent le Canada français; soit, l'étude des groupes, des générations, des régions, des partis politiques différents.

M. Morin estime qu'un peuple qui veut profondément être consulté sur les matières qui le préoccupent au premier chef, les états généraux offrent un lieu de rencontre et de confrontation franche, ouverte et cordiale.

Il n'est pas question, dit-il, de prétendre vouloir faire l'unité complète sur tous les plans et dans tous les détails de notre avenir constitutionnel, mais plutôt — chacun demeurant libre de ses options personnelles — d'atteindre à un accord sur un minimum de voies à emprunter pour atteindre l'objectif visé par l'ensemble de la communauté.

Le peuple, selon M. Morin, est anxieux, inquiet, il ne sait où donner de la tête. Il cherche et veut s'exprimer. Les états généraux veulent faire l'unité sur l'essentiel, sur les principaux éléments de l'avenir du Canada français.

Vers la constituante

Bien qu'il estime que les assises préliminaires du mois de novembre aient été couronnées de succès, M. Morin a déclaré qu'il n'est pas encore possible de dire si les assises ont été couronnées de succès.



Verdun : les propriétaires veulent une enquête sur les finances de leur ville

La Ligue des propriétaires de Verdun a demandé une entrevue au ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois, pour lui soumettre ses suggestions visant à remédier à la situation financière délicate de la ville.

Le budget adopté récemment par le conseil municipal prévoit une hausse substantielle des taxes — environ 30 pour cent au total — en vue d'éviter un déficit prévu de \$1,300,000 pour 1967.

Or, la Ligue prétend qu'en scrutant bien les dépenses, en éliminant celles qui sont inutiles, et par une saine gestion des affaires de la ville, ce déficit pourrait être réduit de \$800,000 à \$500,000, allégeant dans la même proportion le fardeau des propriétaires.

Les dirigeants avaient convoqué une conférence de presse hier soir pour faire connaître les résultats du référendum organisé par la Ligue. Mais ils avaient déjà été rendus publics en fin de semaine.

Selon les réponses reçues, plus de 50 pour cent de la population (2,256 réponses favorables) serait favorable à l'annexion de Verdun par Montréal plutôt que de subir une forte hausse des taxes municipales.

Le maire J.-A. Gariépy avait été invité à prendre part à la réunion et à discuter des suggestions de la Ligue. Il se rendit à l'hôtel de ville, seulement pour la réunion du conseil municipal, à 8 heures. Prés de 200 citoyens s'étaient massés dans la salle des délibérations. Fort calmes, ils attendaient peut-être le "miracle" qui les délivrerait d'un fardeau accru des impôts.

Il semble bien, d'après les propos entendus hors de la salle, que bien peu de Verdunois favorisent réellement l'annexion de leur ville par la métropole. Il semble plutôt que cette solution soit agitée comme une épée de Damoclès, comme une menace.

Les dirigeants de la Ligue eux-mêmes sont incapables d'assurer qu'ils relevaient de l'hôtel de ville de Montréal.

Quoi qu'il en soit, ils veulent demander à M. Dozois de faire une enquête sur la préparation et la répartition du budget. Si cette rencontre ne les satisfait pas, ils prendront rendez-vous avec le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

\$100 millions pour agrandir le port de Québec ?

QUEBEC. — Le Conseil des ports nationaux analyse la possibilité de réaliser un projet prévoyant l'élimination des battures en aval de Québec et l'agrandissement des installations portuaires de la capitale à plus ou moins brève échéance, au coût approximatif de \$100,000,000. C'est ce qu'a révélé hier le

député libéral de Montmorency aux Communes, M. Ovide Laflamme, précisant au cours d'une entrevue que le projet préparé par une firme d'ingénieurs à la demande du CPN, prévoyait les besoins portuaires pour les 50 prochaines années.

Le député a rappelé que le CPN avait demandé aux ingé-

nieurs de la firme Marc Danco et Associés, de Montréal, d'étudier l'aménagement d'installations portuaires additionnelles dans la province. On en serait venu à la conclusion que le secteur immédiatement à l'est de Québec était l'emplacement idéal.

M. Laflamme a souligné que ce secteur constitue un port

de mer naturel, qu'il est à proximité de la voie navigable et que les navires remontent le fleuve jusqu'à Québec presque à longueur d'année. Il a aussi fait remarquer qu'il est question de creuser un nouveau chenal dans le fleuve, près de la rive nord, pour faciliter à des navires de plus

fort tonnage l'accès au port de Québec.

L'élimination des battures, sur une longueur d'environ deux milles et demi, et une largeur moyenne de 3,000 pieds, en plus de permettre l'agrandissement du port, faciliterait l'implantation d'industries dans la région de Québec.

"La réalisation de ce projet enlèverait la jambe de bois à la région de la capitale provinciale," a commenté M. Laflamme.

Pôle d'attractions
L'apport économique d'une telle réalisation serait grand pour la région de Québec et
Voir page 2: \$100 millions

LE BILAN DE LA FIN DE SEMAINE

ÉGALE UN RECORD DE 1962 :

L'Ontario arrive en tête pour le nombre des victimes de la route pendant le congé de Noël

Les accidents de la route ont coûté la vie à 56 personnes durant le congé de la fête de Noël au Canada, alors qu'un total d'au moins 107 morts accidentelles ont été enregistrés au pays. Ce bilan des victimes de la route égale un record au pays.

C'est en effet la première fois depuis 1962, alors qu'on avait déploré le même nombre de morts, que les accidents de la route ont fait autant de victimes. Il convient cependant de souligner qu'en 1962, on en

Hubert Aquin se sent "décolonisé une seconde fois"

LAUSANNE. — "En quittant la Suisse, j'ai le sentiment de m'être décolonisé une seconde fois," déclare l'écrivain canadien Hubert Aquin dans une lettre de Paris à la "Gazette de Lausanne". M. Aquin, à qui les autorités suisses ont refusé récemment de prolonger son permis de séjour, critique à l'égard de la police fédérale des étrangers, qui dit-il, "multiplie quasiment avec des violences les décrets d'expulsion".

Déclarant qu'il est Canadien français, "ce n'est pas une sécurité", M. Aquin ajoute qu'il est suisse romand "c'est peut-être encore plus ingrat". Il estime que les romands, et en particulier les jurassiens, sont "superprotégés" par Bern. "A la limite, j'aurais dû signer cette supprime comme une variante de la colonisation," dit-il.

Selon M. Aquin, la Suisse romande a peut-être besoin d'apports francophones qualifiés, mais, conclut l'écrivain canadien, "c'est la police fédérale des étrangers, qui tranche la question et c'est Bern qui décide jusqu'à quel point la Suisse romande sera romande".

\$100 millions

(Suite de la première page)

tout l'est de la province, selon M. Lafflamme, qui estime que les éléments du projet rendent réalisable l'établissement d'un grand pôle d'attraction économique dans la région de Québec.

Le député de Montmorency a fait savoir que M. H. A. Mann, président du Conseil des ports nationaux, dévoilera le rapport Dancose au cours d'un voyage à Québec, à la fin de janvier.

M. Mann s'entretiendrait alors avec les autorités municipales de six villes concernées et les représentants des corps intermédiaires intéressés.

Auparavant, le CPN ferait parvenir à ceux-ci un mémoire assez complet sur le projet, pour permettre à chacun de le connaître et d'en discuter en meilleure connaissance de cause lors de l'assemblée.

C'est le ministre canadien des transports, M. Jack Pickersgill, qui aurait hâte la publication du rapport, à la suite de pressions de M. Lafflamme et de quatre députés fédéraux de comités voisins.

M. Lafflamme croit que les villes de Québec, Giffard, Beaufort, Villeneuve, Courville et Montmorency acceptent d'emblée le projet et qu'il y a lieu de prendre leur collaboration et celle des autorités provinciales pour acquiescer.

Interrogé quant à ce qu'il pensait du projet, le maire de Québec M. Gilles Lamontagne, a dit que la CPN était la bienvenue si elle avait \$100.000.000 à dépenser dans la région de Québec.

"Nous l'encourageons à réaliser son projet le plus tôt possible" a-t-il répondu. Toutefois, M. Lamontagne croit que la réalisation du projet doit être défrayée par la commission seule, non pas avec l'aide des municipalités de la région.

Après avoir souligné l'inflation et la difficulté pour les municipalités d'emprunter sur le marché des obligations, le maire de Québec a rappelé que la CPN paie des taxes municipales comme tous les contribuables et qu'il ne serait pas sage pour les villes concernées de perdre une telle source de revenus.

Vietnam

(Suite de la première page)

que l'aviation américaine n'a osé qu'effleurer jusqu'à présent en vertu d'une série d'arguments paradoxaux qui ne satisfont ni les "colombes" ni les "vautours". On peut s'attendre à ce qu'ils attirent l'attention du grand public sur l'accroissement de la livraison de matériel aérien à Hanoi par l'Union soviétique, sur l'amélioration considérable de son potentiel défensif et sur les dangers toujours plus grands que courent les pilotes américains en risquant chaque jour leur vie pour épargner celles de la population. Il faut donc s'attendre à ce qu'ils réclament le bombardement des aérodromes ennemis et que des mesures soient prises pour empêcher la chasse adverse de se réfugier en territoire chinois. Bref, certains "Congressmen" vont se faire, de toute évidence, l'écho des "complexes" dont souffrent les aviateurs américains et que les journaux se chargent déjà de monter en épingle. Lundi, le "Washington Post" a publié des lettres ouvertes et signées de pilotes qui "ruent dans les brancards".

"Vous pouvez faire état de mon nom", écrit notamment l'un d'eux: "Les pilotes quittent l'Air Force" parce qu'ils en ont assez d'effectuer des vols dont les résultats ne sont que limites, fatigués de se faire expliquer comment faire leur métier par d'autres qui ont moins d'expérience qu'eux". Un autre affirme qu'il aurait voulu être parmi les premiers à s'attaquer au port de Haiphong mais qu'il a perdu "beaucoup trop d'annis pour accepter encore de végéter et de s'en faire d'autres pour qu'ils soient ensuite immolés sur l'autel de l'effort patriotique". Ils esti-

ment qu'ils sont envoyés à la mort dans des circonstances intolérables et ne se gênent plus pour le faire savoir.

Lourdes pertes

SAIGON. — Aucun engagement important n'a été signalé au Sud-Vietnam au cours des dernières heures, après les deux violents accrochages qui ont suivi la fin de la trêve de Noël.

Le bilan de l'attaque lancée par un bataillon nord-vietnamien contre deux batteries d'artillerie de la première division de cavalerie aérobie est de 49 Nord-Vietnamiens tués et neuf armes saisies. Les pertes américaines, parmi les trois compagnies engagées ont été lourdes. Plusieurs pièces de 105 et de 155 ont été endommagées.

Dans le Delta, les unités gouvernementales ont tué 29 Vietcong mardi, au cours d'une opération de nettoyage dans la province de Chuong Thien, à 170 km au Sud-Ouest de Saigon. Le communiqué vietnamien indique que les unités gouvernementales n'ont pas eu de pertes.

En ce qui concerne les opérations aériennes, le communiqué américain signale que les raids des chasseurs-bombardiers ont été concentrés sur la zone démilitarisée et les routes qui y conduisent ou une intense activité est signalée. Les observations aériennes signalent des concentrations chaque jour plus importantes d'unités nord-vietnamiennes entre Dong Hoi et l'île parallèle et des infiltrations à travers la zone démilitarisée.

Dans le reste du pays, les mauvais temps ont pratiquement interdit pour la deuxième journée consécutive, toute activité de l'aviation.

Pékin

(Suite de la première page)

ais il avait une qualité qui pouvait le désigner à l'affection du chef suprême. Il était comme lui un fils de paysans du Hunan, une province de la Chine méridionale connue pour ses rizières et sa cuisine épicée.

En 1920, Liou partit pour Moscou. L'influence de la Révolution d'octobre grandissait dans la jeunesse chinoise. Liou ne resta pas longtemps en Union soviétique — mais ce bref séjour décida sans doute de sa carrière. Alors que les circonstances firent de Mao le chef de la paysannerie révolutionnaire, elles firent de Liou un organisateur du parti et des syndicats rompu aux règles de la clandestinité.

Liou: un modéré?

En mai 1958, Liou, devenu le numéro deux de la hiérarchie, fut chargé par Mao de se faire, au 8e congrès du parti, l'avocat du "grand bond en avant" — cet effort gigantesque de mobilisation des masses pour le développement économique qui se révéla désastreux et rejeta la Chine plusieurs années en arrière.

A partir de 1959, sous la direction de Liou, devenu président de la République, et de Chou En-lai, la Chine commença alors un patient redressement qui porta ses fruits. Les communes populaires furent décentralisées, les paysans retrouvèrent des parcelles privées, la situation agricole et alimentaire fut réglée. Dans l'industrie, les techniques retrouvèrent leur place, des stimulants matériels furent rétablis.

C'est de cette période de redressement que date sans doute l'opposition entre Mao et Liou. Tandis que le premier se refusait à abandonner le rêve du "grand bond en avant", le second, vraisemblablement, se faisait l'interprète de dirigeants moins audacieux.

Un autre problème opposait, ou plutôt, devait opposer les deux hommes, soit le conflit avec l'Union soviétique. Alors que Mao poussait sans hésiter à la rupture avec Moscou, Liou se montrait sans doute favorable à une politique plus prudente. Il est vraisemblable qu'après la chute de Nikita Khrouchtchev et l'aggravation de la guerre du Vietnam, à la fin 1964 début 1965, Liou se fit même l'avocat d'une nouvelle "ligne". Le 18 avril 1965, son ami Peng Chen affirma que le "fer de lance" de notre lutte doit être dirigé contre l'imperialisme américain. Il a fallu attendre le 9 mai suivant pour que le Quotidien du peuple rectifie: "Le fer de lance" devenait "le principal fer de lance".

Mao insistait pour que la lutte fut aussi dirigée contre Moscou.

Tout ce qui a été dit et fait au cours de la "révolution culturelle" inaugurée à la fin de 1965 montre, en tout cas, que ces deux problèmes: celui du développement économique et celui de la stratégie internationale de la Chine, ont été au cœur de la violente lutte politique qui déchire le pays. Cette lutte est encore éloignée de sa fin. Jusqu'à présent, l'appel du parti, menacé et intimidé par les gardes rouges, a plus ou moins résisté. Un compromis entre Mao et Liou apparaît de plus en plus difficile à réaliser. Liou, semble-t-il, n'est plus président de la République qu'en titre. Rallié à

Bell a acheminé à Noël un nombre record d'appels transatlantiques

Selon un porte-parole de la compagnie de téléphone Bell, la forte tempête de neige qui s'est abattue sur Montréal et un nombre record d'appels transatlantiques ont amplement contribué à l'engorgement des lignes téléphoniques au cours du congé de Noël.

Pas moins de 10.000 appels ont été acheminés durant le congé de trois jours, dont 4.000 dans la seule journée de Noël vers des pays européens. Ces chiffres représentent une augmentation de 35 pour cent sur ceux de l'an dernier.

Si les appels ont traversé les mers immédiatement, d'autres, notamment vers le Royaume uni, ont subi des retards de cinq à dix heures. La situation est toutefois revenue à la normale.

La plupart des appels outre-mer passent par les centrales montréalaises. Soixante pour cent sont dirigés vers la Grande-Bretagne, les autres allant vers des pays comme la France, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest.

Le délai dans l'acheminement des appels vers la Grande-Bretagne a été pour une bonne part dû au fait que les lignes locales londoniennes étaient encombrées. Il en était de même à Rome.

La tempête sur Montréal a empêché plusieurs téléphonistes de se rendre à leur travail, cependant que les Montréalais encombraient les lignes téléphoniques pour avertir leurs parents et amis qu'ils étaient dans l'impossibilité de les visiter.

G. Lemay voit son examen volontaire remis à vendredi

Georges Lemay, accusé d'avoir dirigé un vol de bandits commis en 1961, est revenu en cour hier, mais juste le temps qu'il a fallu pour remettre son examen volontaire à vendredi.

Répondant à une demande de l'un des avocats de Lemay, Me Léon-René Maranda, qui était occupé à une autre cause, le juge Emile Trotter a accepté de remettre l'examen.

Lemay a été récemment envoyé à son examen volontaire après son enquête préliminaire sur une accusation de conspiration pour commettre un vol et de vol à main armée qui devait lui rapporter \$633.000 dans une succursale montréalaise de la Banque de la Nouvelle-Écosse.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR DU PERSONNEL

\$10.000 - \$12.000

Une compagnie de construction recherche un directeur du personnel pour son bureau de Montréal.

Le candidat choisi devra :

- recruter le personnel pour le bureau de Montréal.
- aider au recrutement du personnel clé.
- diriger et représenter le service du personnel habituel.

Les postulants devront avoir une connaissance dans l'industrie de la construction et de l'expérience dans le recrutement du personnel du bureau et de l'extérieur.

Envoyer curriculum vitae à :

STEVENSON & KELLOGG, LTD.,
806, Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES

DEMANDE

UN DIRECTEUR

Pour la Section de l'enfance exceptionnelle

PRINCIPALES FONCTIONS

Organiser et coordonner le service de l'enfance exceptionnelle au niveau de la Régionale.

Elaborer et appliquer le programme d'études proposé à cette section.

QUALIFICATIONS

Posséder une fonction académique de niveau universitaire et pertinente à la fonction.

Avoir une expérience dans ce domaine particulier et de préférence dans la direction de ce service.

Ce poste est offert à tous les éducateurs à l'emploi de la Commission scolaire régionale des Laurentides, ainsi qu'à tout autre candidat rencontrant les exigences de la tâche.

Les candidats sont priés d'adresser leur demande, accompagnée d'un "curriculum vitae", le ou avant le 20 janvier 1967, à :

M. Jean-Jacques Lafleur
Directeur général des études

Commission scolaire régionale des Laurentides
Concours : Section de l'Enfance exceptionnelle,
C.P. 1780, Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

AGENT D'INFORMATION

Le Service des Relations publiques de la Canadian Industries Limited recherche un agent d'information qui aura pour tâches principales de coordonner les rapports avec les médias d'information, de rédiger communiqués de presse, reportages, brochures, dépliants, etc., et d'assurer le service des films (distribution, adaptation).

La préférence sera donnée à une personne bilingue, d'au moins 25 ans, possédant un B.A. ou l'équivalent, quelques années de journalisme ou de rédaction technique et capable de travailler en équipe.

Prière d'offrir ses services par écrit et de fournir les détails de ses aptitudes et de son expérience.

Agent du Service de l'emploi
Canadian Industries Limited
B.P. 10, Montréal

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES

DEMANDE

UN DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

PRINCIPALES FONCTIONS

Elaborer un plan d'intégration de l'éducation permanente dans les cadres de la régionale.

Organiser des cours de recyclage et de perfectionnement dans les divers secteurs : académique, professionnel, culturel.

Elaborer et appliquer des programmes d'études à ces divers secteurs.

QUALIFICATIONS

Posséder une connaissance d'au moins un des grands secteurs de l'enseignement (académique ou professionnel).

Posséder une bonne culture générale et un diplôme de niveau universitaire.

Avoir le sens de l'organisation.

Une connaissance du milieu est souhaitable.

Ce poste est offert à tous les éducateurs à l'emploi de la Commission scolaire régionale des Laurentides, ainsi qu'à tout autre candidat rencontrant les exigences de la tâche.

Les candidats sont priés d'adresser leur demande, accompagnée d'un "curriculum vitae", le ou avant le 20 janvier 1967 à :

M. Jean-Jacques Lafleur
Directeur général des études
Commission scolaire régionale des Laurentides
Concours : Éducation des adultes,
C.P. 1780, Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

SPECIALISTE EN PLASTIQUE

On demande un technicien pour participer au développement des produits plastiques associés avec les fusées téléguidées. Le candidat doit être au courant des problèmes thermiques associés avec l'usage des produits plastiques, de même que les procédures requises dans le moulage et l'usinage de ces matériaux.

Le technicien doit être en mesure de construire les morceaux d'après les spécifications des ingénieurs et doit pouvoir procéder à des essais spéciaux et de présenter les résultats dans une forme appropriée, le tout sous la surveillance d'un ingénieur.

Le candidat doit être un gradué d'un Institut de Technologie et doit avoir l'équivalent de 4 ou 5 années d'expérience dans l'étude des produits plastiques.

Nous offrons un salaire et des conditions de travail excellents. Le projet de recherches a lieu dans la ville de Québec.

Veuillez adresser votre demande, par écrit, à :

Gen-Tec Inc.
2120, rue Lavoisier
Québec 10

Toute demande d'emploi sera gardée strictement confidentielle

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES

DEMANDE

UN RESPONSABLE DE L'INFORMATION

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Mettre sur pied un service pour canaliser et propager l'information officielle de la Régionale.

Servir de lien entre les autorités de la régionale et la population.

Recueillir les informations et les diffuser dans le public.

Dresser pour les autorités des rapports et des communiqués.

QUALIFICATIONS

Posséder : 1 — un diplôme de niveau universitaire ; 2 — une bonne connaissance des problèmes pédagogiques du milieu ; 3 — de l'entregent et le sens de l'organisation ; 4 — des connaissances comme animateur de groupe ; 5 — une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ce poste est offert à tous les éducateurs à l'emploi de la Régionale ainsi qu'à tout autre candidat rencontrant les exigences de la tâche.

Les intéressés sont priés de s'inscrire au concours dont la date sera fixée ultérieurement, le ou avant le 20 janvier 1967.

Faire parvenir son "curriculum vitae" à :

M. Jean-Jacques Lafleur
Directeur général des études
Commission scolaire régionale des Laurentides
Concours : Responsable de l'information
C.P. 1780, Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

MAINTENANT EN ONDES

SYNTONISEZ

CJRM-FM
93.5 mcs

AU CADRAN FM

LA RADIO PAR EXCELLENCE

BUREAUX ET STUDIOS
3500, Parc Lafontaine
Montréal - Tél.: 527-3651

FORMATION DU PERSONNEL

Salaire initial jusqu'à \$9,000

Le Défi...

Se joindre à une équipe dynamique de relations industrielles d'une vaste organisation connue mondialement. Se rapportant au Gérant de l'Entraînement Administratif, le titulaire aura la responsabilité d'identifier les secteurs qui nécessitent un entraînement, de bâtir les programmes et de donner des cours en utilisant toutes les techniques modernes d'entraînement qui sont disponibles. Il participera également à l'élaboration des procédures touchant la sélection.

L'Homme...

Agé de 25 à 40 ans et bilingue, il a acquis deux à trois ans d'expérience dans l'entraînement du personnel ou dans l'organisation et la présentation de cours. Il est dynamique et capable d'exposer clairement une idée. Sa personnalité et son expérience le rendent capable de diriger avec facilité un groupe ou une discussion. Il comprend l'importance d'utiliser les meilleures techniques dans l'entraînement du personnel.

Vous référant au dossier LC-11-155, veuillez envoyer votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

GERANT DE LA QUALITE

Le Défi...

Une organisation canadienne nouvellement créée recherche un homme qui sera responsable du maintien des services assurant la qualité des produits fabriqués. Relevant du Président, le titulaire assumera l'administration des affaires de la compagnie et la gérance des techniciens affectés à certaines opérations spécialisées et réparties à travers la province de Québec. Salaire initial jusqu'à \$11.000, plus automobile.

L'Homme...

Il est bilingue, possède une bonne formation et est âgé de 32 à 45 ans. Il doit posséder une compétence administrative en plus de certaines connaissances techniques dans le domaine de la réfrigération ou de la distribution de boissons gazeuses si possible. Son habileté pour gérer une équipe de techniciens et pour administrer cette entreprise l'incite à relever ce défi. Il doit être capable de communiquer facilement par écrit et oralement. Il recherche un poste qui lui procurera une bonne rémunération et un travail offrant des responsabilités.

Vous référant au dossier LC-11-159, veuillez envoyer votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

SUR LE CLOU

Le bureau du premier ministre, M. Daniel Johnson, a fait savoir mardi que ce dernier sera à Montréal le jour de l'an pour recevoir les vœux de la population.

En compagnie du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et du président du conseil législatif de la métropole, M. Lucien Saulnier, le premier ministre se rendra dans la grande salle du nouveau Palais de justice, le 1er janvier 1967, pour accueillir les citoyens qui voudront lui présenter leurs vœux.

C'est la première fois qu'un premier ministre se rend dans la métropole pour une telle occasion.

A Québec, ce sera le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, qui recevra les vœux des citoyens.

La Bibliothèque St-Sulpice présentera demain soir, jeudi, une séance de trois films documentaires: Germaine Guévremont, Saint-Denis, Garneau et Félix Leclerc. Le tout, à l'auditorium de la Bibliothèque et l'entrée est libre.

À compter du 27 décembre, le greffe et la Cour de faillite seront installés au deuxième étage de l'édifice Le Royer, à 407 boulevard Saint-Laurent.

Il y aura une cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux dans la grande Cour au troisième étage de cet édifice, le jeudi 5 janvier à 11 heures.

Le ministre provincial de la justice, M. Bertrand, et le surintendant des faillites, M. Tassé, et le bâtonnier de la province, M. Campbell, y assisteront. La nouvelle a été annoncée par le juge en chef adjoint de la Cour supérieure, le juge George S. Chailles.

La margarine coûtera un cent plus cher. Du moins, celle que produit la compagnie Lever Brothers, et cela à compter du 1er janvier. Le président de la compagnie, John Lockwood, attribue cette hausse à l'augmentation de la taxe fédérale de vente, annoncée dans le mini-budget du 19 décembre.

M. J.B. Hartley vient d'être nommé directeur du personnel au ministère fédéral de la santé. Et M. E. Blyth Young, directeur adjoint du service international de pêche au ministère des pêcheries.

Le chef de bureau de la chaîne Southam de Londres, Charles King, a été nommé directeur associé du journal "The Citizen" d'Ottawa. Il sera remplacé à Londres par Don McGilivray, qui était correspondant de la chaîne Southam à Washington.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

On prévoit la fin des tempêtes de neige dans presque toutes les régions de l'est et du Midwest avant mercredi, avec retour d'une vague de froid.

Le jour de Noël à Vancouver: une baignade dans le Pacifique!

Pour la plupart des Canadiens, le jour de Noël a été un mélange de froid, de bousculade et de neige, mais en Colombie-Britannique, on a joui d'une belle journée douce et ensoleillée, tellement douce, en fait, qu'à Vancouver et à Victoria, on le mureur a enregistré 45 dans la matinée, on a fait la baignade dans le Pacifique.

Un juré a disparu... le procès est remis

QUEBEC — Avant d'ajourner le procès indéfiniment à cause de l'absence inexpliquée d'un des douze jurés, le juge André Dubé, des Assises de Québec, a accepté mardi qu'on mette en preuve les déclarations faites par Gérard Tremblay à des policiers et son témoignage à l'enquête du coroner.

Tremblay, 39 ans, camionneur de Gagnonville, dans le comté de Saguenay, doit répondre d'une accusation de meurtre qualifié. On l'accuse d'avoir assassiné un chauffeur de taxi de Québec, Roland Faucher, 38 ans, au cours d'un vol avec violence, à l'île-d'Orléans, près de Québec, le 12 octobre 1966.

L'absence d'un juré a obligé le juge à ajourner la cause "sine die" jusqu'à ce qu'on le retrouve.

On a révélé que le juré a quitté son domicile, dans Lotbinière, et qu'on est sans nouvelles de lui.

Du consentement des parties, les 12 jurés avaient été libérés pour la fin de semaine, à l'occasion de la fête de Noël. Le juge Dubé leur avait fait de sévères recommandations.

Le procès de Tremblay a commencé le 19 décembre et s'est poursuivi toute la semaine dernière.

Pendant les cinq journées et les deux soirées d'audition du tribunal, les jurés n'ont été présents qu'une seule journée dans l'enceinte de la cour. Le juge a consacré le reste du temps à entendre les avocats débattre des points de droit, discussions auxquelles les jurés n'assistent pas.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

Ces prix doivent permettre aux lauréats d'effectuer un stage d'études d'au moins cinq mois en France. Pour participer à ce concours, il faut rédiger en français un essai d'une longueur maximum de seize pages dactylographiées. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien de 20 à 30 ans et domicilié au Canada. Le bulletin de participation et le sujet à traiter seront disponibles sur demande, à compter du 12 janvier, aux Services culturels de l'ambassade de France, 42, rue Sussex, Ottawa ou à tout bureau d'Air France ou de la Compagnie Générale Transatlantique. Les résultats seront proclamés à la fin d'avril 1967.

Le prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera octroyé au Canada en 1967, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Exceptionnellement, il s'agira de deux bourses de 8.000 francs français (environ \$1.800), qui iront à un Canadien de langue française et à un Canadien de langue anglaise.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MERCREDI, 28 DÉCEMBRE 1966 TROIS



L'opération "dénégement" se poursuit: après les grandes rues, les secondaires

La situation du déneigement, après la pire tempête de neige de Noël qui se soit abattue sur Montréal depuis la Confédération, était pratiquement sous contrôle hier.

Un porte-parole du service de la voirie publique prévoit que le déblaiement de toutes les rues de la ville aura été complété au plus tard vendredi soir ou samedi matin, juste à temps pour une nouvelle tempête dont on n'écarte pas la possibilité.

Mais pour le moment, le temps se maintient, depuis hier, au beau et froid.

"On n'a jamais rien vu de pareil", a commenté un employé de météo. De fait, les statistiques qu'on s'est empressées de compiler sont impressionnantes: 13,5 pouces de neige, le jour même de Noël, auxquels s'ajoutent 2 autres pouces, tombés lundi, soit une des plus fortes précipitations jamais enregistrées à Montréal, et à coup sûr la plus grosse tempête de Noël depuis cent ans. Sur 48 heures, il a neigé pendant 35 heures environ, a-t-on également calculé.

La plus grosse tempête de décembre remonte à 1954, alors qu'il était tombé 15,9 pouces de neige.

On note également qu'il a neigé onze fois le jour de Noël depuis 25 ans; trois fois seulement, il est tombé plus de deux pouces de neige, le record étant jusqu'ici celui de 1938 avec dix pouces.

Hier matin, à l'heure de pointe, la circulation dans les rues de la métropole était fort lente, et l'on a dû déplorer plusieurs embouteillages, notamment sur le boulevard Métropolitain. Les rues secondaires demeuraient presque totalement enlées, tandis que les véhicules avançaient à pas de tortue dans les voies d'accès des divers points de l'île.

La Commission de transport de Montréal annonçait hier soir que ses autobus circuleront normalement.

M. Jean Marchand, président des commissaires d'écoles du territoire, a déploré que la Fédération des enseignants ait rejeté cette offre et a dit que les commissaires étaient "peinés de ce manque de collaboration et de compréhension". M. Marchand a souligné qu'en formulant cette offre, les négociateurs patronaux avaient déjà dépassé les offres acceptées par l'assemblée générale des commissaires d'écoles.

D'autre part, l'Association professionnelle des enseignants du territoire de la région Henri-Bourassa annonce que les instituteurs de cette région seront appelés à décider d'un recours à la grève si les journées de conciliation du 9 et 10 janvier prochains n'apportent pas un règlement.

Les instituteurs à l'emploi de la région ont accepté les termes d'une nouvelle convention collective, mais les négociations, rapporte la partie syndicale, traînent en longueur au niveau des commissions scolaires locales de 13 municipalités. La principale question en litige concerne l'échelle des salaires et en particulier la parité à établir.

Un détenu de St-V.-de-P. s'est pendu

Un détenu de l'Institut Leclerc, à Montréal, David McDowell, âgé de 29 ans, a été trouvé pendu dans sa cellule, lundi.

Le détenu s'est enlevé la vie en se servant des draps de son lit. Il avait été détenu en 1963 à 15 ans de détention pour 13 vols avec violence.

Un détenu de St-V.-de-P. s'est pendu

Un détenu de l'Institut Leclerc, à Montréal, David McDowell, âgé de 29 ans, a été trouvé pendu dans sa cellule, lundi.

Le détenu s'est enlevé la vie en se servant des draps de son lit. Il avait été détenu en 1963 à 15 ans de détention pour 13 vols avec violence.

Un détenu de St-V.-de-P. s'est pendu

Un détenu de l'Institut Leclerc, à Montréal, David McDowell, âgé de 29 ans, a été trouvé pendu dans sa cellule, lundi.

Le détenu s'est enlevé la vie en se servant des draps de son lit. Il avait été détenu en 1963 à 15 ans de détention pour 13 vols avec violence.

Un détenu de St-V.-de-P. s'est pendu

Un détenu de l'Institut Leclerc, à Montréal, David McDowell, âgé de 29 ans, a été trouvé pendu dans sa cellule, lundi.

Le détenu s'est enlevé la vie en se servant des draps de son lit. Il avait été détenu en 1963 à 15 ans de détention pour 13 vols avec violence.

Un détenu de St-V.-de-P. s'est pendu

Un détenu de l'Institut Leclerc, à Montréal, David McDowell, âgé de 29 ans, a été trouvé pendu dans sa cellule, lundi.

Le détenu s'est enlevé la vie en se servant des draps de son lit. Il avait été détenu en 1963 à 15 ans de détention pour 13 vols avec violence.

Un détenu de St-V.-de-P. s'est pendu

Un détenu de l'Institut Leclerc, à Montréal, David McDowell, âgé de 29 ans, a été trouvé pendu dans sa cellule, lundi.

Le détenu s'est enlevé la vie en se servant des draps de son lit. Il avait été détenu en 1963 à 15 ans de détention pour 13 vols avec violence.

Un détenu de St-V.-de-P. s'est pendu

Un détenu de l'Institut Leclerc, à Montréal, David McDowell, âgé de 29 ans, a été trouvé pendu dans sa cellule, lundi.

Le détenu s'est enlevé la vie en se servant des draps de son lit. Il avait été détenu en 1963 à 15 ans de détention pour 13 vols avec violence.

Un détenu de St-V.-de-P. s'est pendu

SELON LA C.I.C. La négociation libre réduit la disparité des traitements

QUEBEC. — La Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec vient de rendre publique une étude qui établit que la négociation des conventions collectives entre associations d'enseignants et commissions scolaires a contribué à la diminution de la disparité des traitements des enseignants.

M. Gilles Barras, économiste à l'emploi de la C.I.C., a conduit cette étude qui compare les traitements de 1960-61 et ceux de 1965-66 dans les cinq régions scolaires surtout susceptibles de révéler des disparités. Il conclut que cette disparité marque une tendance générale à s'amenuiser tant chez les hommes que chez les femmes, aussi bien au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire, et chez la plupart des catégories d'enseignants. Cette diminution de la disparité se manifeste aussi bien quant on compare les chiffres d'une même région entre eux pour les hommes et pour les femmes, que lorsque l'on compare les diverses régions avec Montréal.

Les conclusions de cette étude contredisent certaines affirmations émanant du ministre de l'éducation à l'effet que les négociations des conventions collectives accentuent la disparité des traitements et contrecarrent la planification. Commentant l'étude de M. Barras, le président de la C.I.C., M. G. Raymond Laliberté, a souligné que "la C.I.C. est engagée dans un processus de planification volontaire qui porte déjà des fruits et qui pourrait en porter davantage si le gouvernement ne s'était pas mis à fausser la législation en cours".

M. Laliberté a ajouté qu'il n'est pas rare de voir le ministre de l'éducation donner des informations incomplètes ou inexactes et tendant à justifier ses positions actuelles. "Ceci demeure aussi inacceptable que les menaces du premier ministre ou celles du ministre du travail", a-t-il conclu.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de fin de semaine. Autrement, estimant-ils, le chaos aurait été complet et les opérations de nettoyage auraient exigé deux fois plus de temps.

De façon générale, les responsables du déneigement se félicitent que la tempête soit survenue pendant la durée du congé de

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

De la nécessité d'un "Conseil interprofessionnel" au Québec

par Me Jules DESCHÈNES (1)

Les corporations professionnelles ont été créées — on l'oublie trop souvent — d'abord en fonction de l'intérêt public, non pas dans l'intérêt de leurs membres ni dans leur intérêt propre à elles.

La législation les a constituées avant tout en fonction de l'intérêt public. C'est en vue de l'intérêt public qu'elle leur a concédé certains privilèges et en même temps leur a imposé de nombreux devoirs. D'aucuns cependant, et avec raison, se sont occasionnellement sentis en désaccord avec les attitudes que ces corporations ont prises ou ont regretté certaines abstentions dont elles se sont rendues coupables. Il faut bien admettre en effet que les corporations professionnelles n'ont pas toujours joué le rôle social qui leur appartient.

Heureusement il s'est trouvé dans les différentes professions, au cours des dernières années, des hommes qui ont senti ces insuffisances, qui ont souffert de l'isolement dans lequel chaque corporation professionnelle vivait et qui ont regretté que s'écoulaient en pure perte des flots d'énergie qui auraient pu et dû être canalisés dans l'intérêt commun.

Pourquoi, par exemple, les médecins ne rencontrent-ils jamais les ingénieurs? Pourquoi les arpenteurs-géomètres ne s'assoient-ils jamais à la table des dentistes? Pourquoi les architectes ne visitent-ils pas avec les pharmaciens? Pourquoi les comptables ignorent-ils les agronomes?

Nombreux pourtant sont les domaines où tous les professionnels ont des intérêts communs; nombreux sont les problèmes qui les assaillent tous et qu'ils essaient séparément de résoudre; nombreux sont les domaines où les corporations professionnelles se permettent un doublement d'efforts inutiles et dispendieux.

Quelle que soit notre discipline, nous parlons tous le même langage quand nous traitons de formation académique, d'entraînement professionnel, d'admission à l'étude et à la pratique, d'admission d'ex-diplômés étrangers, de structures administratives, de spécialisation, de financement, de répression de la pratique illégale, de discipline interne, de secret professionnel, de maintien et d'amélioration des

standards professionnels, de relations extérieures; et j'en passe.

Des lors, s'il est vrai que les corporations professionnelles ont tant de sujets qui présentent pour elles un intérêt commun, s'il est vrai, de plus, qu'elles doivent avoir et exprimer des opinions éclairées sur les matières d'intérêt public, existe-t-il une seule bonne raison pour qu'elles continuent de pratiquer la politique de la tour d'ivoire, qu'elles continuent de s'ignorer, au risque de perdre toute influence et de sombrer dans l'apathie générale?

A tout professionnel qui se donne la peine de réfléchir, la réponse négative s'impose avec évidence et c'est de cette constatation, de ce besoin positif de coopération dans l'intérêt public, qu'est né le Conseil Interprofessionnel du Québec.

Dans ses lettres patentes, il s'est donné l'année dernière deux buts bien définis:

1—faire la liaison entre les corporations professionnelles qui ont leur siège social dans la province de Québec, pour fins d'échange de renseignements et d'entraide dans les champs communs;

2—assurer la représentation commune des corporations professionnelles, lorsque l'intérêt public ou le bien du monde professionnel le requièrent.

Il s'agit là de deux buts qui, tout en se complétant, sont néanmoins d'un ordre différent et l'on comprendra qu'avant de prendre l'initiative d'une action publique concertée dans un domaine donné, le Conseil Interprofessionnel ait d'abord voulu connaître les moyens dont il dispose. C'est pourquoi, durant la première année de son existence, il s'est d'abord attaché à amener ses membres à se mieux connaître. Il a organisé un vaste recensement des forces vives et des besoins des corporations professionnelles, il a commencé un examen général des procédures disciplinaires des différentes corporations et il s'est intéressé au syndicalisme chez les professionnels.

Le recensement des corporations professionnelles a permis d'y retrouver les grandes

lignes de force de certaines ressources qui ne demandent qu'à être mises à la disposition de notre société. Il a en même temps mis à nu certains besoins urgents des corporations professionnelles qu'il y aura sans doute moyen d'atténuer dans un prochain avenir.

L'examen des divers systèmes disciplinaires a mis en relief l'étonnante diversité qui règne en cette matière, au moins au point de vue procédure et devrait fort probablement nous amener à faire des recommandations utiles en vue d'une désirable uniformisation et peut-être également d'une nouvelle organisation des juridictions disciplinaires d'ordre professionnel.

Les corporations traditionnelles devant le syndicalisme

Enfin la montée du syndicalisme dans les rangs des professionnels est un élément d'intérêt quotidien devant lequel les corporations professionnelles ne sauraient se fermer les yeux, mais à l'encontre duquel non plus n'auraient-elles le droit d'entretenir quelque sentiment adverse que ce soit.

En effet, syndicats et corporations professionnelles oeuvrent sur des plans différents et souvent d'ailleurs avec des résultats différents.

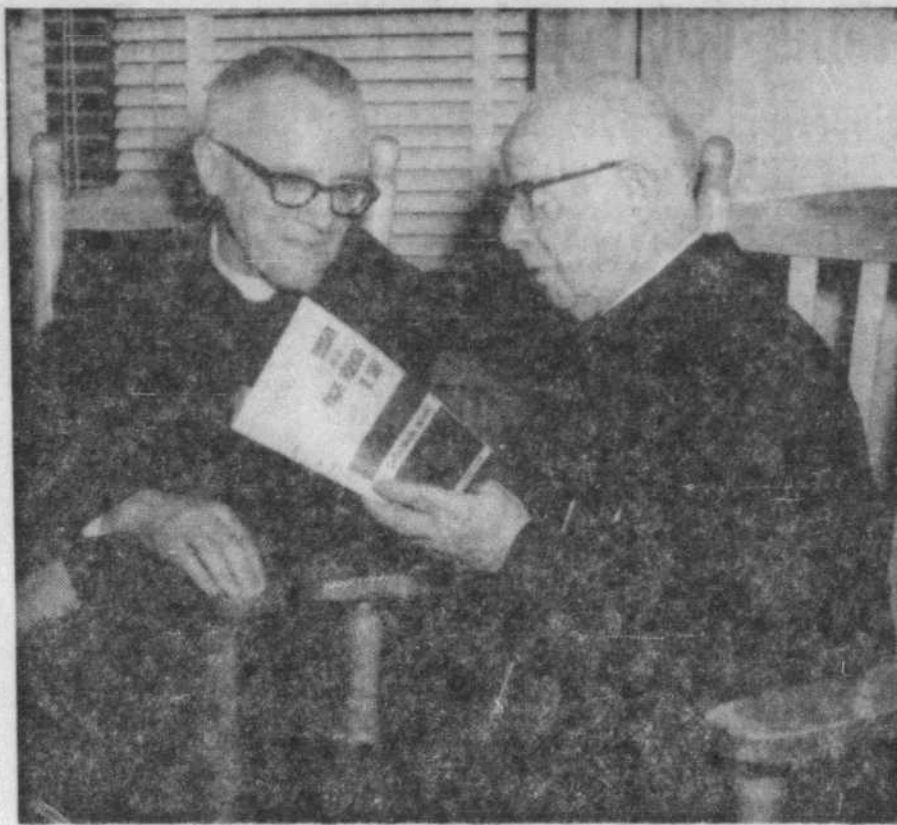
Le syndicalisme est un mouvement qui, par définition même, est voué à la défense des intérêts de ses membres; attachés d'abord à la défense des intérêts de leurs membres, les syndicats en oublient parfois l'intérêt public.

Au contraire, les corporations professionnelles sont d'abord créées pour la recherche et la défense de l'intérêt public; en se vouant aux questions d'intérêt public, les corporations professionnelles risquent d'oublier les intérêts plus immédiats de leurs membres.

Est-il opportun que les deux systèmes coexistent? Le peuvent-ils sans heurt? Leur existence simultanée est-elle même, par définition, possible? Autant de questions qui ne s'étaient guère posées jusqu'à récemment et dont la présence semble indiquer une évolution dans la définition même du professionnel et des corporations qui, jusqu'à maintenant, l'ont encadré.

Une certitude existe: ce n'est pas le désir des corporations professionnelles qu'un conflit prenne jamais naissance entre les syndicats de professionnels et les corporations existantes et celles-ci feront certainement tout en leur pouvoir pour éviter. Corporations et syndicats sont formés des mêmes membres et, dans leur domaine respectif, visent au mieux être de leurs membres et de la société. Avec un tant soit peu de bonne volonté de part et d'autre, il n'est pas douteux que la coexistence pacifique soit possible et il serait hautement déraisonnable que celles-ci tentent d'entraver l'action de ceux-ci ou que ceux-ci tentent de ravir à celles-ci les droits et les fonctions qui leur appartiennent de nature.

(1) Extraits d'une conférence prononcée le 1er décembre devant l'«Échelle»-Montréal.



Un ouvrage du P. Arès sur le pacte fédératif

Les Éditions Bellarmin viennent de lancer une nouvelle édition, entièrement refondue et mise à jour d'un ouvrage du père Richard Arès, S.J., publié une première fois en 1941 et dont le titre est: "Dossier sur le pacte fédératif de 1867". Le chanoine Lionel Groulx (ci-contre, en compagnie de l'auteur) disait dans la préface de l'ouvrage publié en 1941: "C'est bien l'étude la plus fouillée que l'on ait encore faite sur quelques aspects de la constitution canadienne". Or la nouvelle publication est de beaucoup plus volumineuse que la première et contient, outre un inventaire historique, un aperçu des arguments historiques et juridiques invoqués dans le débat sur "la Confédération, pacte ou loi?". La réédition de l'ouvrage du père Arès a été rendue possible grâce à une subvention de la Commission du Centenaire de la Confédération canadienne.

lettres au DEVOIR

A propos... des immigrants

Ce mot "d'immigrant" à lui seul a déjà fait couler beaucoup d'encre, et en fera couler encore... car pas un jour ne passe sans qu'il ne soit question "d'eux".

Vous avez deviné, je fais partie de ces individus. Le Canada se penche actuellement très sérieusement sur le problème, avec beaucoup d'objectivité et de bon sens, mais ne pensez-vous pas, qu'il est difficile d'analyser un "état" sans le vivre? C'est pourquoi, je me permets de venir compléter, ou éclaircir certains points: et ensemble posons la question: qu'est-ce que l'immigrant?

Pour moi, (il était) un être déraciné de sa terre natale par force ou nécessité, et en bon français, j'aurais ajouté volontiers: "un pauvre" type qui ne réussit pas chez lui, et qui va s'implanter ailleurs". Aujourd'hui, je pense avec terreur que vous avez cette même opinion de moi!!! Ceci est humain et normal, les individus d'une extrémité à l'autre du globe n'ont-ils pas des réactions communes? Mais ne trouvez-vous pas que notre petit esprit mesquin ne voit pas plus loin que le bout de la lanterne?

C'est facile de faire des clichés, des phrases toutes faites — réfléchir à la question profondément et humainement demande un plus gros effort — quel est cet effort? D'abord, ne pouvons-nous effacer de notre esprit le sens péjoratif du mot "immigrant"? Quel grand pas serait fait... car avez-vous pensé qu'un individu peut quitter son pays pour d'autres raisons qu'une incapacité

notoire? Elles sont multiples ces raisons, et pour n'en citer qu'une, celle de vouloir se donner entièrement à un peuple, d'abord en le découvrant pour lui donner ensuite le meilleur de soi-même. A ce sujet pensez-vous que si nous n'étions animés d'une flamme intérieure intense, nous serions capables de quitter notre pays à jamais? D'autre part, vous ne soupçonnez sûrement pas à quel point les ressources d'énergie de l'immigrant sont puissantes — il est à vous, disponible, dans les meilleures conditions physiques, morales et humaines.

Alors, Canadiens qui me lisez pourquoi ne l'acceptez-vous pas? Je ne veux pas parler de l'accueil, il est touchant de sympathie, de gentillesse, mais d'un état de faits beaucoup plus grave car désarmant pour nous, je veux parler du travail. Pourquoi est-il pratiquement impossible de s'intégrer dans ce milieu, même après quelques mois de résidence? L'immigrant, lui, vous ouvre les bras, vous lui tournez le dos. Pourquoi nos multiples applications sont-elles classées dans le fond d'un tiroir, avec la mention: "pas intéressant, immigrant"? Pourquoi nous faire venir maintes fois pour finalement s'entendre dire "il n'y a pas de place disponible, revenez dans 6 mois"? (quand ce n'est pas dans un an). Pourquoi, si vous classez dans les "sans expérience", et si vous êtes moins jeune, on vous dit "vos méthodes ne valent rien"? J'en conclus que l'étiquette "immigrant" est un boulet que l'on traîne 24 heures sur 24.

Législation ouvrière

pour les "anglos", l'anglais ne suffit... Et ce qui est pis, on voit la majorité des notes dans des emplois instables, avec des salaires dérisoirement bas, inadaptés aux hausses du coût de la vie; on les voit logés dans des logements inadéquats, insatisfaisants. Toute la précision scientifique sur ces réalités, on peut la trouver, entre autres, dans les enquêtes de la J.O.C. (aujourd'hui le Mouvement des Travailleurs chrétiens).

A observer tout cela, on peut discerner des signes évidents de perturbation sociale, d'anarchie politique qui semblent aller en s'amplifiant. Légitimement on peut être inquiet de bouleversement plus grave dans un prochain avenir si on ne remédie pas au plus tôt à cette situation en en corrigeant les causes.

Et quelles causes? Chez nos hommes politiques, ne voit-on pas des querelles de mots qui nous mènent toujours aux décisions à sens unique: l'inté-

Allons plus loin... là où nous souffrons de tout notre être, lorsqu'on nous dit "vous Français, venez faire du business"... ou encore, se faire traiter de malhonnête par un représentant d'une Commission Scolaire d'un district de Montréal lorsque vous allez lui proposer vos services comme professeur de diction... et dans un autre district, s'entendre dire: "on ne vous connaît pas, avez-vous vraiment l'expérience du français?"

Pourquoi après des mois de recherches vaines ne trouvons-t-on même pas le sale petit travail dont nul Canadien ne voudrait? A l'exception peut-être du travail domestique, qui semble être la seule planche de salut du Français au Canada.

(...) Alors qu'attendez-vous pour nous faire travailler? Pourquoi à cet effet ne profitez-vous pas de notre potentiel dynamique sans précédent dans notre situation? Mettez-nous à l'ouvrage, expérimentez-nous. Votre pays est si riche de possibilités, vous avez de si belles qualités d'intelligence, de gentillesse. Les liens qui nous unissent sont si fortement prouvés que c'est une véritable révélation pour nous. Votre accueil est si chaleureux, qu'il est un puissant réconfort, que grâce à lui, d'emblée, nous vous aimons, que notre attachement s'accroît de jour en jour: alors ne nous décevez pas sur des points mineurs, et travaillons ensemble la main dans la main pour bâtir toujours mieux votre beau pays.

Claudine

rêt du plus fort. Chez nos chefs d'entreprise privée, ne voit-on pas uniquement la fièvre du gain sans souci des besoins réels des employés... Devant ce envahissement général de l'égoïsme individuel ou collectif, où trouver la protection efficace? Il semble que ce soit dans l'action lucide et courageuse de l'Etat.

Je vous souhaite, donc, monsieur le ministre, ce courage et cette lucidité, cette prudence agissante qui sait assurer la justice après avoir bien scruté le bien-fondé des parties en litige. Il vous faut agir, vite et bien, avant qu'il ne soit trop tard: l'abandon ou la prostitution de nos élites n'a que trop duré; notre nation ne peut se permettre raisonnablement d'y sacrifier plusieurs autres générations comme elle a dû le faire dans le passé; ce serait vraiment la tenter Dieu... pour assurer le salut définitif de notre peuple.

JEAN BERGERON
Montréal E.Le soleil et
Air Canada vont à Miami
tous les jours

\$164

Tarif "Excursion 21 jours", classe économique, aller-retour
(En vigueur du 16 décembre 1966 au 14 avril 1967)

Pour la première fois cet hiver vous pouvez aller jusqu'à Miami par Air Canada. Il y a maintenant un départ de Montréal via Tampa tous les jours. Pourquoi ne pas passer de merveilleuses vacances à Miami, loin de la neige et du froid? Laissez-vous tenter par le soleil, c'est le meilleur compagnon de vacances! Réservez bientôt votre fauteuil vers le soleil sur l'un des vols quotidiens d'Air Canada à destination de Miami via Tampa.

Tampa/St-Petersburg — Cet hiver, Air Canada vous emmènera sans escale vers des vacances de rêve sur la côte ouest de la Floride. Là-bas, vous pourrez nager, prendre des bains de soleil et naviguer sur les eaux émeraude du golfe du Mexique. Vous pourrez aussi vous promener ou mieux encore lézarder sur les magnifiques plages de sable fin. Cette région recèle une multitude d'attractions touristiques telles que: Sunken Garden... Cypress Gardens... Circus Hall of Fame... Weeki Wachee Spring... et bien d'autres encore!
Tarif économique aller-retour \$152.

Si l'envie de voyager vous gagne, passez voir votre agent de voyages, il vous donnera des brochures et d'excellents renseignements sur la Floride et sur les heures des vols quotidiens d'Air Canada qui vous conviendront le mieux. Demandez-lui de vous mettre au courant des différents voyages "tout compris" qui vous sont offerts. Si vous jouez au golf, renseignez-vous sur les voyages de golf d'Air Canada.
Air Canada a des tarifs réduits pour les familles et un plan "voyagez maintenant — payez plus tard" qui vous conviendront.

Faites vos réservations le plus tôt possible auprès de votre agent de voyages ou appelez-nous à 937-5771.

AIR CANADA

Bureau de vente des billets d'Air Canada — Place Ville-Marie et 7116, rue Saint-Hubert

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

AU BON ACCUEIL
DES VOYAGEURS
DEPUIS 193026 PERSONNES
DE LANGUE FRANÇAISE
POUR MIEUX VOUS SERVIRVOYAGES
TRAVELAIDEOUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 — UN. 1-7272

Des livres... cadeaux... pour les jeunes

Vous allez chez des parents, chez des amis pour la St-Sylvestre. Vous voulez apporter un petit quelque chose aux enfants de la maison. Quoi de mieux qu'un livre ?

Parmi les derniers parus chez Desclee de Brouwer, mentionnons de M. D. Poin-

senet, *Jésus, fils de Dieu, Sauveur*, un très bel album illustré de tableaux et fresques de Fra Angelico.

Ce livre, d'excellente présentation, fait voir le Seigneur à travers les célèbres oeuvres du grand maître toscan, surnommé le peintre des anges.

Tout à fait dans l'esprit de la catéchèse nouvelle, l'évangile est présenté aux enfants par des textes simples, des images merveilleuses qui parlent à leur imagination, à leur sensibilité. Cet album constitue en même temps une excellente initiation à la peinture. D'autre part, les textes sont écrits en caractères suffisamment gros, ce qui permet une lecture facile pour les plus jeunes.

Si cet album trouve bien sa place au pied du sapin, c'est également un titre à retenir quand arrivera le temps des premières communions.

Pour tous les jeunes, bien sûr, mais les adultes prendront grand intérêt à feuilleter un livre d'imagerie religieuse si bien fait.

FANTOMETTE ET LA TELEVISION
par Georges Chaulet

Dans la collection nouvelle bibliothèque rose, Fantomette avec ses exploits qui tiennent du roman policier, élucide l'imagination des filles, en particulier celles de 9 à 12 ans.

Cette fois-ci, Fantomette tourne un film pour la télévision. Des caméras, des projecteurs, un metteur en scène, un vieux château qui sert de décor... tout y est. Or, une série de catastrophes vient compromettre le tournage. Acci-

dents, malveillance ou histoire de revenants? Fantomette mène son enquête en véritable Arsène Lupin.

L'action est bien menée, les suspenses toujours présentes, les aventures incroyables, mais je connais des Nathalie et des Christine qui, à tout coup, se laissent prendre au jeu.

PASCAL ET LE FANTÔME
par Marguerite Thiébold

Dans la même collection, chez Hachette, une autre histoire de fantôme, Pascal, Marc et Muriel ont organisé en l'absence de leurs parents un bal masqué avec des amis. Un coup de tonnerre éclate au milieu de la soirée; l'un des enfants déguisé en fantôme disparaît. Plaisanterie de mauvais goût? Non. Il faudra aux jeunes beaucoup de sang froid pour régler la situation assez invraisemblable, d'ailleurs, mais qui semble intéresser garçons et filles de 8 à 12 ans. Une histoire à faire peur, mais pas trop de l'avis d'un jeune lecteur... juste ce qu'il faut pour aller jusqu'au bout du livre.

LE CARRE D'AS ET LES MALANDRINS
par Odette Sorensen

Toujours chez Hachette, mais cette fois dans la collec-

tion bibliothèque verte, une autre histoire mystérieuse, destinée aux 10-14 ans. Quatre jeunes Parisiennes en vacances sont venues planter leur tente dans un village que l'on croyait paisible. Mais voilà qu'elles reçoivent un ordre anonyme d'avoir à décamper séance tenante. Les jeunes filles ont décidé de ne pas tenir compte, mais cela donne suite, bien entendu, à toute une série d'aventures. Livre facile à lire, au dialogue rapide; encore une fois, on joue au détective. Décidément cette forme de roman intéresse vivement les jeunes puisque les auteurs n'hésitent pas à l'exploiter avec autant d'acharnement.

DANIELE MENE LA DANSE
par M.L. Fisher

Chez Hachette encore et dans la même collection, l'histoire des aventures que suscite l'arrivée d'une nouvelle élève dans un lycée, arrivée qui entraîne de perpétuelles chamailleries, beaucoup d'intrigues. Dialogues vifs, situations drôles, disputes de filles comme on les connaît bien. Les jeunes lectrices s'y reconnaîtront sûrement.

Ces quatre derniers livres se vendent environ \$1, chacun; le premier, un album de luxe, \$5.

R. R.



COMMENT GARDER VOTRE JOLIE PLANTE DE NOËL

Une fenêtre ensoleillée est le meilleur endroit où garder une plante de poinsettia. Cette fleur est l'une des plus populaires à l'occasion des fêtes. Elle se conserve mieux si on la garde à une température de 65 à 70 degrés. Il faudrait l'arroser lorsque la terre devient trop sèche. Quand toutes les feuilles seront tombées, placez-la dans la cave et cessez de l'arroser jusqu'en avril. Vous pouvez alors couper les tiges à une hauteur de six pouces du pot et la croissance reprendra. En juin, placez le pot à l'extérieur dans un coin ombragé et elle croîtra tout l'été. Transportez alors le pot à l'intérieur avant les gelées et gardez-le près d'une fenêtre éclairée à une température ne dépassant pas 70 degrés. Si vous la soignez bien, vous aurez le plaisir l'an prochain de voir fleurir de nouveau cette plante à l'occasion de Noël. Pour toutes les autres plantes que vous recevrez, n'oubliez pas de bien les arroser dès que vous les recevez. Si vous savez les garder dans un endroit frais et assez humide pour la période des fêtes, vous serez étonnés de voir combien elles peuvent durer longtemps.

La reine demande aux femmes d'employer leur influence à améliorer le sort du monde

LONDRES — La reine d'Angleterre a demandé aux femmes d'utiliser leur influence sans cesse grandissante dans le monde, pour améliorer le sort de l'humanité. Dans son traditionnel message de Noël, qui s'adresse en majeure partie aux femmes, la souveraine a rappelé que la grande famille humaine bénéficie encore davantage de la contribution féminine, maintenant que les femmes ont commencé à jouer un rôle plus important dans la vie publique.

Les femmes en connaissent beaucoup plus sur les réalisations possibles, la façon de combattre l'ignorance, les moyens de protéger les enfants contre les maladies, en appliquant les règles d'hygiène, a dit la reine Elizabeth, ajoutant que ces connaissances devront être utilisées là où les besoins se font le plus sentir.

La reine a exprimé l'espoir que la coutume d'échanger des cadeaux de Noël ne disparaîtra jamais. « Ces cadeaux ne servent peut-être qu'à donner un plaisir momentané, a-t-elle dit, mais ils définissent une leçon de morale à

savoir que "la société ne saurait parvenir à une civilisation faite de paix et de justice, à moins que chaque individu sente le besoin de s'intéresser à ses concitoyens".

« La tradition des cadeaux de Noël ne devra jamais cependant éclipser les dons beaucoup plus importants que nous pouvons donner pour le bien du monde entier », a déclaré la souveraine.

Son message avait été enregistré pour la diffusion radiophonique et télévisée depuis Buckingham Palace.

\$25,000 pour les Sud-Africains

Une nouvelle carrière pour la princesse Radziwill: le théâtre

LONDRES — La sœur de Mme Jacqueline Kennedy, la princesse Radziwill, née Caroline Lee Bouvier, se lance dans la carrière théâtrale.

Âgée de 33 ans, l'épouse du prince Stanislas Radziwill, qui est mère de deux enfants, paraîtra sur la scène du "Ivanhoe Theatre" de Chicago, en juin, dans le rôle vedette de Tracy Lord de la pièce "Philadelphia Story". Elle incarnera une jeune héritière, rôle qui ne lui est pas étranger, non plus que dans le cas de Katharine Hepburn qui l'avait créé.

Lee Radziwill quittera sa demeure de Londres le 9 juin pour commencer les répétitions et la pièce prendra l'affiche le 20 juin pour quatre semaines.

\$551 millions en allocations aux enfants

OTTAWA — Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. Allan Rock, a fait savoir hier aux Communautés que, en date du mois de novembre, 6.877.313 jeunes Canadiens de moins de 16 ans avaient reçu en 1965-1966 la somme de \$551.734, 824 en allocations familiales.

Répondant à une question écrite de M. Henri Latulippe (Créditiste - Compton-Frontenac), le ministre a signalé qu'en 1964, 3.456.503 enfants avaient reçu \$245.701.684.

des cours pour tous

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement

COURS DU JOUR

LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

Roger Martin du Gard, Jean Giraudoux, Georges Duhamel, Jules Romains, François Mauriac, Georges Bernanos.

MÉTHODES DE RECHERCHE EN SOCIOLOGIE

Les étudiants participeront à une enquête sur la situation de la femme au Québec.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement
Case postale 6128, Montréal 3 Tél. 342-9398

Hommage de M. Johnson à Mme L. de G. Beaubien

En acceptant l'invitation des médecins de l'hôpital de presider la reunion qu'ils avaient organisée, ces jours derniers, pour rendre hommage à Mme L. de G. Beaubien, fondatrice et présidente d'honneur à vie du Conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine, le premier ministre dit: "Madame, à titre personnel, je voudrais vous dire toute l'admiration que j'ai et, au nom de la province, je voudrais vous dire merci au nom de toute la population. Vous avez d'abord valorisé le titre de femme d'oeuvre dont on rit et dont on se plaint à rire dans certains milieux, mais j'espère, madame, que notre exemple nous donnera plusieurs femmes d'oeuvre comme vous, aussi tenaces, aussi dévouées, et dans le même temps, même pour faire marcher les gouvernements. Madame Beaubien, vous avez par votre travail, en forçant la porte de différentes administrations provinciales, successives, vous avez édifié un monument, mais un monument qui est utile, et vous l'avez fait de telle façon que même des médecins vous disent merci".

Après cet hommage, le docteur Fernand Croisetière, président du Bureau médical, présente à Mme Beaubien un fusain signé Stanley Cosgrove et une magnifique corbeille de roses. Mme Roger H. Laeotte, C.R., présidente active de l'hôpital et les membres de son conseil d'administration, invités des médecins, s'étaient joints à la presque totalité des médecins de la maison qui étaient présents accompagnés de leurs épouses. Une délégation des Filles de la Sagesse représentait la communauté.

Mme L. de G. Beaubien, rendit à son tour hommage à tous les médecins de la première heure à la population, aux bénévoles dont le travail est le dévouement ont contribué à faire de Sainte-Justine l'oeuvre dont on reconnaît aujourd'hui le mérite et l'efficacité.

Le mari français préfère le pantalon à la mini-jupe

PARIS — Les hommes en France préfèrent voir leur femme en pantalon qu'en mini-jupe. C'est ce qui ressort d'un sondage de l'Institut français d'opinion publique publié aujourd'hui par le quotidien "France-Soir".

Plus des trois-quarts des Français — 78 p.c. — approuvent les pantalons pour leurs femmes quand elles sont en vacances, et seulement deux tiers pour en porter chez elles. Un peu plus de la moitié — 53 p.c. — admettent que les femmes mettent des pantalons pour aller travailler, mais il y en a à peine plus d'un quart — 28 p.c. — qui acceptent d'elles accompagner dans les sorties ou pour aller chez des amis avec un pantalon.

La mini-jupe

Quant à la mini-jupe, elle rencontre l'hostilité des hommes. Plus de 84 p.c. repoussent avec horreur l'idée qu'elles puissent porter des mini-jupes pour aller travailler. 60 p.c. d'entre eux sont contre les mini-jupes pour se promener ou aller en vacances. Il y en a seulement 75 p.c. pour s'opposer à la mini-jupe dans la vie mondaine. Enfin, un peu plus de la moitié — 57 p.c. — ne veut pas non plus qu'elles portent la fameuse mini-jupe chez elles.

Goûte-Vin dit "TASTEVIN"

Accessoire de dégustation bien connu des Amateurs de Vin et des Gourmets

Un homme de bon goût a une BIBLIOTHÈQUE

et une VINOThèque qu'il garnit l'une, de beaux livres l'autre, de bonnes bouteilles.

Pour choisir les vins ou les autres, demandez notre Guide d'Achats et nos prospectus pour vos casiers à bouteilles et vos terres à vin.

AU CEP D'ANJOU

478, Avenue Deligny - Montréal 15
Tél.: 374-1234 ou 374-1197

Rêves de 67 ou de l'an 2,000...

Le président de la société General Foods, M. C.W. Cook, s'est amusé à prédire ce que sera le rôle des ménagères en l'an 2,000. La cuisine électronique, a-t-il dit, fera partie des commodités domestiques. Sur les menus, on lira des instructions comme "ne pas plier" ou "ne pas couper", car tous les aliments seront présentés sous plastique ou pilules ou comprimés.

"Les femmes appuieront sur des boutons-poussoirs, se reposant ensuite de cet effort pendant que les aliments s'acheminent du placard à la cuisinière et de là à la table". Les appareils électroniques feront également le travail au magasin, a ajouté M. Cook lors d'un discours prononcé récemment à une réunion tenue à New York par l'association nationale des manufacturiers.

Au supermarché, l'acheteur se glissera sa carte de crédit et sa liste de commande dans la machine et les produits seront livrés à sa voiture ou même à la maison", de dire le conférencier. Il a ajouté que les achats par télévision avec un choix de boutons-poussoirs ne sera plus une formule impensable à la fin du siècle.

Quelles que soient les réalisations, les maisons en l'an 2,000 ne seront pas construites sans cuisine. M. Cook est persuadé que les femmes de l'ère spatiale ne seront pas différentes au point de ne plus s'intéresser à la confection de bons petits plats pour leur famille, au moins pour des occasions spéciales.

Et le ménage M. Cook ?

Faire la cuisine, mais c'est un plaisir, M. Cook. Pourquoi inventer des boutons qui travailleront à la place des femmes? Le rêve de la majorité des ménagères, savez-vous vraiment ce que c'est? Être débarrassée une fois pour toutes de la corvée du ménage: il n'y a pas de machine pour épousseter, pour laver les carreaux, enlever les taches de doigts sur le mur, nettoyer les salles de bain, balayer les escaliers. Tant que ces robots-là n'existeront pas, les techniciens n'auront pas fait grand-chose pour améliorer le sort des ménagères. Voilà le vrai rêve des femmes d'aujourd'hui.

Un beau cadeau: les Moscovites ont enfin un service de gardiennes

MOSCOU — Le premier service de gardiennes d'enfants sera inauguré à Moscou en 1967.

Jusqu'à présent, dans la capitale soviétique, les parents devaient compter sur les membres de leur famille ou des amis lorsqu'ils voulaient sortir en laissant les enfants à la maison.

La coutume américaine voulant qu'on demande à une jeune voisine de travailler comme gardienne d'enfants est peu répandue en Russie. Avec la création du nouveau service, un simple appel téléphonique règlera le problème.

Innovations

C'est l'une des nombreuses innovations visant à assurer le confort des Moscovites. Dès le début de l'année nouvelle, on pourra demander un pianiste pour donner des cours supplémentaires; un décorateur qui

donnera des conseils pour améliorer le cadre de l'appartement familial; un étudiant pour donner des cours supplémentaires à l'enfant qui n'avance pas vite en classe; une couturière pour réparer les vêtements selon la dernière mode; une personne qui s'occupera des plantes et animaux domestiques pendant que la famille est en vacances; une cuisinière pour préparer le buffet d'une réception; une infirmière pour rester au chevet de parents malades; un petit orchestre de jazz pour les bals privés.

De tels services existent déjà dans les villes de Leningrad, Riga et Kiev, et on rapporte qu'ils sont fort en demande.

A QUÉBEC

Loyageur
2250, BLVD. STE-ANNE

L'UNIQUE "Motor Hotel"
Au coeur de la ville
★ Air climatisé
★ Piscines intérieure & extérieure
★ Restaurant, Salon bar
RESERVATION: 418-651-7701

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!

FAISCA
R.O.G. No 534-G - 36 oz \$1.85

ALA Catalogne
SALLE A MANGER - BAR

Situé dans le coeur du "VIEUX-MONTREAL", ce restaurant offre une excellente cuisine, dans une atmosphère française bien charmante.

Faites vos réservations dès maintenant...

Réveillon du Jour de l'An

ou

Dîner du Jour de l'An

Consommé Double Tourtière du Québec
Dinde Rôtie
Pommes Mouselines
Petits Pâtés au Beurre
Sauce Châmbérge
Rôti de Porc
Crème Glacée
Bûche de Noël
\$6.00

Consommé Diablotin - Hors-d'œuvre variés
Filet Mignon Bouquetière (Marque Rouge)
Bûche des Fêtes - Crème glacée - Bûche de Noël
\$8.00

License complète

À La Catalogne

311 est, rue St-Paul 806-6254
Membre: American Express et Diners Club

André Bardet et les secrets de sa cuisine...!

chez Bardet
RESTAURANT FRANÇAIS

Maitrise Prosper Montagné
Chevalier Du Tastevin
Chevalier Du Sacavin
Maitre Queux

Célébrez l'an nouveau avec nous
Souper à 23 heures, tenue de soirée

Orchestre de **FREDDY BALTA**

PRIX: \$30.00 par personne, avec une bouteille de champagne pour deux personnes, cotillons, etc...

Service et taxe en plus

Sur réservation seulement
591 est, Henri-Bourassa,
Montréal 12 (face au Métro)
Tél.: 381-1777

Veille du Jour de l'An

Venez saluer l'arrivée du nouvel an en dinant et en dansant à La Loire ou à La Réserve.

Dîner à compter de 8:00 p.m.
Musique durant toute la soirée.

Jour de l'An

Commencez l'année en beauté en dinant avec votre famille à l'Hôtel Windsor.

La Loire: de midi à 10:00 p.m.
La Réserve: de 5:00 p.m. à 10:00 p.m.
Somptueux repas et divertissements!

Hôtel WINDSOR

Pour faire vos réservations, appelez 866-9611.

Une nouvelle carrière pour la princesse Radziwill: le théâtre

LONDRES — La sœur de Mme Jacqueline Kennedy, la princesse Radziwill, née Caroline Lee Bouvier, se lance dans la carrière théâtrale.

Âgée de 33 ans, l'épouse du prince Stanislas Radziwill, qui est mère de deux enfants, paraîtra sur la scène du "Ivanhoe Theatre" de Chicago, en juin, dans le rôle vedette de Tracy Lord de la pièce "Philadelphia Story". Elle incarnera une jeune héritière, rôle qui ne lui est pas étranger, non plus que dans le cas de Katharine Hepburn qui l'avait créé.

Lee Radziwill quittera sa demeure de Londres le 9 juin pour commencer les répétitions et la pièce prendra l'affiche le 20 juin pour quatre semaines.

des cours pour tous
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement

COURS DU JOUR

- LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE
Roger Martin du Gard, Jean Giraudoux, Georges Duhamel, Jules Romains, François Mauriac, Georges Bernanos.
- MÉTHODES DE RECHERCHE EN SOCIOLOGIE
Les étudiants participeront à une enquête sur la situation de la femme au Québec.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement
Case postale 6128, Montréal 3 Tél. 342-9398

La couture chez soi

9483
SIZES
12"-24"

Ce patron vous fournira les explications pour les trois pièces: jupe, chemisier, veste. Ce qui intéressera sûrement c'est qu'il est offert en demi-taille ce qui convient parfaitement à celles qui doivent continuellement modifier les patrons pour arriver à les couvrir selon leurs propres mesures.

Le patron imprimé no 9483 est offert pour les tailles 12-12, 14-12, 16-12, 18-12, 20-12, 22-12 et même 24-12. La grandeur 16-12 exige 2 3/4 verges de tissu de 45 pouces de largeur, pour l'ensemble veste et jupe; pour le chemisier, vous utiliserez 2 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Goûte-Vin dit "TASTEVIN"

Accessoire de dégustation bien connu des Amateurs de Vin et des Gourmets

Un homme de bon goût a une BIBLIOTHÈQUE

et une VINOThèque qu'il garnit l'une, de beaux livres l'autre, de bonnes bouteilles.

Pour choisir les vins ou les autres, demandez notre Guide d'Achats et nos prospectus pour vos casiers à bouteilles et vos terres à vin.

AU CEP D'ANJOU

478, Avenue Deligny - Montréal 15
Tél.: 374-1234 ou 374-1197

A QUÉBEC

Loyageur
2250, BLVD. STE-ANNE

L'UNIQUE "Motor Hotel"
Au coeur de la ville
★ Air climatisé
★ Piscines intérieure & extérieure
★ Restaurant, Salon bar
RESERVATION: 418-651-7701

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!

FAISCA
R.O.G. No 534-G - 36 oz \$1.85

ALA Catalogne
SALLE A MANGER - BAR

Situé dans le coeur du "VIEUX-MONTREAL", ce restaurant offre une excellente cuisine, dans une atmosphère française bien charmante.

Faites vos réservations dès maintenant...

Réveillon du Jour de l'An

ou

Dîner du Jour de l'An

Consommé Double Tourtière du Québec
Dinde Rôtie
Pommes Mouselines
Petits Pâtés au Beurre
Sauce Châmbérge
Rôti de Porc
Crème Glacée
Bûche de Noël
\$6.00

Consommé Diablotin - Hors-d'œuvre variés
Filet Mignon Bouquetière (Marque Rouge)
Bûche des Fêtes - Crème glacée - Bûche de Noël
\$8.00

License complète

À La Catalogne

311 est, rue St-Paul 806-6254
Membre: American Express et Diners Club

Grenache inc. a vu ses ventes atteindre les \$5,332,900, soit 30% de plus

potins financiers

La reprise des activités, hier, sur les Bourses de Montréal et de Toronto après 31/2 jours francs de congé à l'occasion de la grande fête chrétienne de Noël, fut marquée par une certaine lourdeur des cours. Sur la Bourse de N.Y., le lendemain de cette fête fut témoin d'une tendance plutôt réactionnaire et l'indice des industriels de DJ clôturait à 792,20, soit 6,90 points plus bas, au regard d'une perte de 2,57 points durant la séance précédente. La Bourse de Paris était très calme hier.

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An ont pour effet de tenir éloignés des Bourses bien des spéculateurs, qui en profitent pour voyager, d'où des volumes plus restreints d'activités mobilières.

Le dernier bulletin de Raymond Camus Inc. valeurs de placements mentionne une trentaine de valeurs mobilières, rapportant entre 6,75% et 7,50%.

Les agents de change ne peuvent expliquer la vague persistante des titres au-dessus de quelques semaines. Il est encore trop tôt, à notre avis, pour croire que Washington a changé d'avis au sujet du prix de l'or.

Brinco a glissé, hier, à 3,65, soit un nouveau bas, à la suite, dit-on, de la publication d'un article défavorable et, aussi, à cause de ventes techniques.

Le président de la Bourse de Toronto annonce hier la nomination de M. H.W.F. McKay comme vice-président en charge des relations extérieures, des recherches et de la statistique de ce marché.

S'il faut en croire maintes opinions, le congrès des E.-U. qui doit reprendre ses activités à Washington début de 1967, ne saurait guère porter à hausser les taxes durant l'an nouveau.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ex-dividende aujourd'hui tant par action ordinaire et privilégiée: Alcan Aluminium Limited, privilégiée - 42c l'action; La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, ordinaire - 12c l'action; British Columbia Telephone Company, 5,15% privilégiée - \$1,28 l'action; 4 1/4% - \$1,18 l'action; 4 1/4% privilégiée, se-

ries 1956 - \$1,18 l'action; Canadian Foundation Company Ltd., 6% privilégiée série "A" - 30c l'action; ordinaire - 5c l'action; Canadian Imperial Bank of Commerce, ordinaire - 60c l'action; extra - 20c l'action; Canadian Industries Ltd., ordinaire - 15c l'action; extra - 5c l'action; Canadian Vickers Ltd., ordinaire - 25c l'action; Crush International Ltd., ordinaire - 10c l'action; Dominion Dairies Limited, 5% privilégiée - 43c l'action; ordinaire - 15c l'action; Dupont of Canada Limited, ordinaire - 25c l'action; 7 1/2% privilégiée - 25c l'action; Enamel & Heating Products Ltd., Classe "A" - 12 1/2c l'action; Fraser Companies Ltd., ordinaire - 30c l'action; extra - 20c l'action.

Les actions des entreprises suivantes se vendront, aujourd'hui, ex-dividende tant par action ordinaire et privilégiée: Freeman Ltd., A.J., action privilégiée "A", pour chaque 20 actions ordinaires, qui seront rachetées le 21 janvier 1967; Guaranty Trust Company of Canada, ordinaire - 10c l'action; Howard Smith Paper Mills Ltd., privilégiée - 50c l'action; International Bronze Powders Ltd., 6% privilégiée - 37 1/2c l'action; Montreal Trust Company, ordinaire - 13c l'action; Ocean Fisheries Limited, ordinaire - 7 1/2c l'action; The Price Company Ltd., ordinaire - 18 1/2c l'action; Reynolds Aluminum Co. of Canada Ltd., 4 1/4% privilégiée - \$1,19 l'action; The Steel Company of Canada Limited, ordinaire - 20c l'action; extra - 5c l'action; Thirid Canadian Investment Trust Ltd., \$2,50 privilégiée - 62 1/2c l'action; Toronto-Dominion Bank, ordinaire - 55c l'action; TransCanada Pipe Lines Ltd., ordinaire - 25c l'action; Banque de Nouvelle-Écosse, ordinaire - 70c l'action; Banque Canadienne Nationale, ordinaire - 55c l'action.

Les filatures canadiennes de textile ont utilisé plus de coton brut en novembre que durant le mois correspondant l'an dernier: 44,151 balles au regard de 39,431. L'Institut canadien des textiles rapporte aujourd'hui que le total cumulé pour les 11 premiers mois de l'année est de 396,421 balles (500 livres chacune), comparativement à 427,203 au cours de la même période en 1965.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La ville de St-Nicolas vend \$549,000 de titres à 6%, séries 10 ans

La ville de St-Nicolas, comté de Lévis, a vendu récemment à un syndicat formé de J.E. Laflamme Ltée, La Banque Provinciale du Canada, Jacques Légaré & Cte Ltée, Banque Matheu Inc., Oscar Dubé & Cte Inc., Cliche & Associés Ltée, La Corporation de prêts de Québec, Grenier, Ruel & Cte Inc., à un prix de \$5,04, \$549,000 de titres à 6% remboursables en séries de 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8,3438%. L'emprunt comporte un solde de \$474,500, à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 30 ans. Datées du 1er janvier 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1968 au 1er janvier 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie. L'évaluation impossible de la ville, pour 1965, s'élevait à \$9,106,600. Le 31 décembre 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$137,034 (comportant un emprunt par billets de \$39,534). Ce chiffre ne saurait comprendre l'émission de \$540,000 datée du 1er janvier 1966.

Imbex Limitée acquiert les actions de Maguire Carpets Distributors Ltd.

Lors d'une récente réunion de son conseil d'administration, Imbex a signé une entente lui permettant d'acquiescer toutes les classes d'actions de Maguire Carpets Distributors Ltd. Le contrat final sera signé après le 31 décembre 1966, fin de l'exercice financier d'Imbex. M. Godbout, le président d'Imbex, a révélé que la transaction a été effectuée sur la base d'un échange d'actions et de cash. Cette transaction aura pour effet d'augmenter immédiatement les bénéfices nets par action. Maguire Carpets, qui a son bureau chef à Vancouver, est le principal grossiste de l'ouest canadien dans le domaine du recouvrement de planchers. Elle maintient des bureaux et entrepôts à Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina et Winnipeg, ainsi qu'un bureau de vente à Saskatoon. Cette fusion, qui augmentera les actifs d'Imbex d'environ 25%, consolide une distribution nationale avec bureaux, entrepôts et représentation de vente d'un océan à l'autre. Le but de cette fusion est de tirer le maximum de profit de la compétence et de l'expérience administrative de toutes les filiales.

Standard Chemical dépensera des millions à son usine de Beauharnois et doublera sa capacité en 1968

Standard Chemical Limited nous fait savoir qu'elle procédera à une expansion de plusieurs millions de dollars à son usine chimique de Beauharnois, dans notre province. M. R.F. Powell, son vice-président et gérant général déclare, en outre, que Standard Chemical a commencé à fabriquer du chlorate de sodium à l'usine précitée dès 1958. Le procédé en usage a été développé par la Pittsburgh Glass Company, la division chimique de son centre technique de Corpus Christi, au Texas. Comme on sait, la Standard Chemical Co. est une filiale en propriété exclusive de Pittsburgh Plate Glass Company et elle voit aussi au fonctionnement d'une usine de cellule de mercure et de soda de chlorure caustique, aussi à Beauharnois. Pour le chlorate de sodium, ses principaux débouchés sont l'industrie canadienne des pâtes et papiers, aux fins de blanchir la pâte chimique. Ce programme d'expansion en cours doublera la capacité de l'usine de Beauharnois en 1968, alors que l'on estime que les travaux seront alors complètement terminés.

Le commerce des fêtes cette année excéda celui de l'an dernier à pareille époque

Selon le rapport hebdomadaire de Dun & Bradstreet of Canada, Limited, les ventes au détail dans notre district ont atteint leur sommet au cours de la semaine écoulée. Somme toute, le commerce de Noël fut fort bon et tout indiquait que le volume dépasserait celui de l'an dernier à pareille époque. La demande a été fort élevée pour les produits alimentaires et les volailles en particulier et les stocks en mains étaient considérables. Dans le gros, le commerce fut plutôt satisfaisant et les ventes correspondaient à celles enregistrées durant la période des fêtes l'an dernier. Dans nos industries lourdes, les conditions ne changent guère depuis quelques semaines et il n'y aurait guère de chômage. Le ressort du même rapport précité que l'on compte, dans notre district, au cours de la semaine écoulée, 16 faillites commerciales, représentant un passif de \$1,389,157, à rapprocher de 29 faillites commerciales, représentant un passif de \$1,426,352 durant la même semaine en 1965. Ces statistiques invitent les détaillants à bien surveiller leurs inventaires, à notre avis.

Marcel CLEMENT

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE NOMINATION



J.R.R. ST-LOUIS

La Banque de Nouvelle-Écosse annonce la nomination de M. J.R. St-Louis au poste de chef assistant du personnel pour la division du Québec. M. St-Louis a commencé sa carrière avec la banque dans la succursale de Hull, et au cours des trois dernières années il a rempli des fonctions administratives aux bureaux de la division du Québec à Montréal.

Bourse de Montréal

Brinco a glissé hier à un nouveau bas sur la place locale

MONTRÉAL, PC — Les titres ont perdu quelques fractions hier à la Bourse montréalaise, alors que les échanges se situaient à un rythme lent. L'indice composé a perdu 35 à 140,62 mais les gains et les reculs étaient en nombre équivalents.

Brinco a fléchi de 45 cents à un nouveau bas de \$3,65. Alcan a perdu 1-2 à 31, Canadian Pacific 1-2 à 54-18, Canadian British Aluminium "A" 1-2 à 17, Couvrette et Provost "A" 25 cents à \$4,25.

Telephone Bell et Québec Téléphone ont chacun cédé 3-4 à 46 et 18-12 respectivement. Banque de Montréal a perdu 1-2 à 52 mais Traders Group "A" a acquis 1-2 à 8-3-4. Consolidated Paper a perdu 1-2 à 38-1-4 et MacMillan-Bloedel 1-8 à 23.

Chez les pétroles assez fermes, BA a gagné 5-8 à 32-3-4, Dome Petroleum a gagné 3-8, Noranda Mines a perdu 3-4 à 47-1-8.

DuPont et Famous Players ont toutefois acquis 3-4 à 35 et 32 respectivement. Union Carbide est grimpé à 20, tandis que Moore Corp. avec un gain de 1-4 à 1 atteint 87-1-2. À la Bourse canadienne, Van Der Hout Associated a progressé de 65 cents à \$4,00 et Surgeon Petroleum de 12 cents à 59 cents.

L'indice des industriels a baissé de 22 à 148,47, alors que 133,500 actions industrielles ont changé de mains et 689,400 actions minières et pétrolières.

Denrées alimentaires

MONTRÉAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs, prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 66,5, A-gros 63,6, A-moyens 59,1, A-petits 50,1. Beurre: arrivages courants 92, 98, 93, 59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 61.

Fromage: livré à Montréal, circ. arrivages courants, quebec blanc en gros 42-1-2; coloré 42-3-4. Pommes de terre: prix de gros Québec 90 à 111 les 50 livres, 23 à 30 les 10 livres; N.B. \$1,10 à \$1,15 les 50 livres, 28 à 30 les 10 livres; 1-P-E, \$1,20 à \$1,30 les 50 livres, \$1,30 à \$1,35 les 10 livres, 35 à 36 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation n° 1 en sacs: 18 à 19-1-2, procédé par rouleur, n° 2 en sacs: 15-1-2 à 17, autre catégorie pour nourrisserie 12-3-4 à 14. Poudre de lait de beurre pour nourrisserie 12 à 12-1-2. Poudre de lait de 4 à 4-1-2 cents.

Marché des bestiaux

Les prix pour toutes les catégories de bestiaux ont été comparables à ceux de mardi dernier. La demande était bonne et les ventes actives sur les marchés à bestiaux de la métropole.

Les arrivages comprenaient: 238 bovins, -69 vaches, 2 porcs ainsi que 4 moutons et agneaux.

Les bœufs de choix valaient de \$27,75 à \$29 les 100 livres; les bons de \$26 à \$27,50; les moyens de \$24 à \$25,75; les communs de \$21,75 à \$23,25. Les taures de bonne qualité se vendaient de \$22,75 à \$23,25; les moyennes de \$21,75 à \$23,50; les communes de \$18 à \$19,50. Les vaches ont été vendues entre \$17,75 et \$18,75; les sujets destinés à la charcuterie entre \$13 et \$16.

Les taureaux valaient de \$22 à \$22,50 pour les bons; les moyens de \$19 à \$21,75 et les communs \$19,75. Les veaux de première qualité se vendaient entre \$39,50 et \$41,50; ceux de qualité moyenne entre \$30 et \$31,50; les communs de \$22 à \$23. Le prix des porcs n'a pas été précisé. Il n'y eut aucune vente de mouton, ni d'agneau.

Le Japon devance le Royaume-Uni dans la production janvier-octobre

3e plus grand producteur d'automobiles au monde

TOKYO — Selon les chiffres de la production janvier-octobre qui viennent d'être publiés, il est certain qu'a présent le Japon est la troisième grande nation productrice de véhicules au monde. Au cours de cette période de dix mois, on estime à 1,847,899 véhicules la production de l'industrie automobile japonaise, par rapport à 1,761,939 véhicules produits par les fabricants automobiles du Royaume-Uni. Avec le plus grand fabricant automobile du Japon, la Toyota Motor Co. Ltd., augmentant sa production mensuelle à plus de 58,000 véhicules et avec d'autres manufacturiers augmentant également leur production pour affronter la concurrence locale, tous les jours grandissant, on prévoit qu'en 1966 le Japon produira plus de 2,2 millions de véhicules, affirmant sa position comme troisième grand producteur mondial.

La production totale du Japon de janvier à octobre est plus élevée de 19,3 p.c. par rapport à 1965 et presque égale à la totalité des véhicules produits au cours de l'année dernière. Au cours de la même période, on note une réduction de 2,3 p.c. dans la production du Royaume-Uni, comparativement à la même période en 1965.

L'année dernière, le Royaume-Uni fabriqua 2,134,900 voitures et camions, alors que le Japon fabriqua 1,870,500 véhicules. Le Japon a été le quatrième grand producteur mondial depuis 1964, date à laquelle il devança la France.

Dividendes

Brooke Bond Canada Ltd., 26 cents l'action privilégiée à 4,16 pour cent, 13 janvier, inscription le 15 décembre.

Campbell Red Lake Mines Ltd., 11 1/4 cents, et 5 cents supplémentaires, 27 janvier, inscription le 29 décembre.

Dome Mines Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 15 février, inscription le 30 décembre.

Dominion Magnesium Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 28 décembre, inscription le 15 décembre.

Sigma Mines Quebec Ltd., 15 cents, 27 janvier, inscription le 28 décembre.

Crush International, 10 cts, 13 janvier, inscription le 30 décembre.

Chateau-Gai Wines Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 4 janvier, inscription le 17 décembre.

Reynolds Aluminum Co. Ltd., \$1,19 l'action privilégiée, 1er février, inscription le 1er janvier.

Montex Apparel Industries Ltd., 1 cent, 1er janvier, inscription le 26 décembre.

Dominion Dairies Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 16 janvier, inscription le 30 décembre.

Tancord Industries Ltd., 6 cents l'action privilégiée, 31 janvier, inscription le 17 janvier.

Western Supplies, 37 1/2 cts l'action ordinaire, 15 février, inscription le 31 janvier.

Occidental Petroleum Corp., 20 cents, 20 janvier, inscription le 7 décembre; dividende de 3 p.c. l'action, 10 février, inscription le 27 décembre.

Harding Carpets Ltd., 24 cts l'action ordinaire; 24 cts l'action de série A, 1er avril, inscription le 31 mars.

Sobeys Store Ltd., 8 cents l'action ordinaire de série A, 15 janvier, inscription le 3 janvier.

McCabe Grain Co. Ltd., 8 cents l'action ordinaire, 15 janvier, inscription le 31 décembre.

Rapports financiers

Copperfields Mining Corp. Ltd., pour les trois mois se terminant le 30 septembre 1966: \$442,963 soit l'équivalent de 7 cts l'action au regard de \$288,444 ou 4,58 cents l'action en 1965.

Niagara Structural Steel Co. Ltd., pour l'exercice financier prenant fin le 31 août 1966: \$521,468 soit l'équivalent de \$1,04 l'action au regard de \$149,927 ou 24 cents l'action en 1965.

Trans-Prairie Pipelines Ltd., pour les trois mois se terminant le 30 septembre 1966: \$710,587 soit l'équivalent de 41,7 cents l'action au regard de \$761,162 ou 44,8 cents l'action en 1965.

Massey-Ferguson Ltd., pour l'exercice financier prenant fin le 31 octobre 1966: \$45,200,000 soit l'équivalent de \$2,71 l'action au regard de \$40,100,000 ou \$2,68 l'action en 1965.

Cours de l'or

PARIS — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 49,90 sur le marché libre de l'or français aujourd'hui. L'aigle, pièce d'or américaine de 20, cotait 237,60.

Le marché de l'or de Londres était fermé aujourd'hui à l'occasion du "Boxing Day". Il en sera de même pour la Bourse de Londres.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a haussé de 1-64 hier et cotait à 92 3/8 en fonds américains. Il cotait à 92 23-64 une semaine plus tôt.

La livre sterling a pour sa part cédé 7-64 et cotait à \$2,78 13-16.

LA MUTUELLE SSQ



M. Paul Thorn

Le directeur général de La Mutuelle SSQ (Les Services de Santé du Québec), M. Jacques de la Chevrière, a annoncé récemment la nomination de M. Paul Thorn au poste de gérant de la nouvelle succursale de Sherbrooke, pour desservir la région de l'Estrie. M. Thorn qui est avantagusement connu dans cette région, est au service de La Mutuelle SSQ depuis sept ans.

Bourse de New York

Wall Street a réagi assez fortement au lendemain de Noël

NEW YORK — La dernière semaine de l'année a commencé dans le calme et sans enthousiasme; la tendance a été irrégulière initialement mais les dégagements l'ont bientôt emporté et la cote s'est affaiblie régulièrement jusqu'à la clôture.

La reprise des bombardements du Vietnam-Nord et la forte baisse des commandes de machines-outils en novembre ont contribué au découragement des investisseurs dont les espoirs d'une traditionnelle reprise de fin d'année ont été déçus la semaine dernière.

Les aéronautiques et les mines d'or ont été à peu près les seuls compartiments ayant échappé à la tendance générale.

Les aciéries, les constructions électriques et les caoutchoucs ont été irréguliers. Douglas Aircraft a été stimulé par de nouveaux projets d'assistance financière, émanant notamment de Fairchild Hiller. Cette dernière a clôturé avec une baisse fractionnelle.

Parmi les canadiens, Dome Mines a acquis près de deux points, International Nickel a fléchi d'un point, Canadian Pacific de 1/2, Alcan, Granby Mining et Massey-Ferguson de 1/2 chacun. McIntyre Porcupine a pour sa part gagné 1/2.

Les titres étaient en hausse à la Bourse américaine. Mais Scurry Rainbow a progressé de 4 1/2 tandis que Canadian Javelin a cédé 1/2.

En clôture, l'indice des industriels s'inscrivait à 792,20 en baisse de 6,90 points et 6,280,000 actions avaient changé de mains.

Les reculs prédominaient sur les gains dans une proportion de 708 à 488.

Canadian Motor Industries distribuent au pays les voitures japonaises Yoyota et Isuzu

TORONTO — Selon un article paru dans "Wall Street Journal", Toyota occupe, à présent, la troisième place sur le marché américain dans la vente des voitures d'importation. Le journal précise que les ventes des voitures d'importation augmentent de 25% en octobre, comparativement aux ventes de 1965.

Au cours de 1965, Toyota se classait au 26ème rang; puis, elle passa au 9ème rang en mars, devançant à la fois Renault et Fiat. Depuis lors, l'ascension Toyota se fait à pas de géant. Depuis juin, elle se cantonne au deuxième rang.

L'essor remarquable de ce fabricant automobile japonais est surtout attribué à la Corona sedan à 4 portes, d'une puissance de 90 chevaux, et qui, à elle seule, compte près de 20,000 ventes dans la totalité des estimations de ventes 1966 évaluées par la Compagnie entre 26,000 et 28,000. La Toyota Corona inaugure un nouveau type de voiture économique; de dimensions légèrement plus grandes que celles des voitures économiques européennes, et légèrement plus petites que celles des compactes locales, la Corona est équipée d'un moteur de 1900 c.c. lui permettant d'atteindre une vitesse de pointe de 90 milles/heure tout en consommant 35 milles au gallon.

Selon les officiels de "Motor Registration News", la Corona est la première voiture japonaise qui compte plus de 1,000 ventes mensuelles en Californie. La publication Reuben H. Donnelly précise que Toyota se cramponnait toujours en deuxième position au cours de septembre avec 1,199 enregistrements de ventes au détail.

D'après les statistiques de Wall Street Journal, les ventes au détail de Toyota se chiffraient à 2,256 en octobre. Durant le même mois, les ventes au détail de Volvo s'élevaient à 2,006 et celles de Datsun du Japon à 1,920. D'après le journal, les dix premiers importateurs pour le mois d'octobre sont: Volkswagen, Toyota, Volvo, Datsun, Opel de General Motors, Renault, Triumph, Fiat, Simca et Mercedes-Benz.

Rappelons que les voitures Toyota ainsi que les Isuzu de fabrication japonaise sont distribuées au Canada par la Canadian Motor Industries. Octobre indique une nette hausse des ventes CMI qui s'élevèrent à 242. La Colombie-Britannique constitue la province qui compte le plus de ventes et où la compagnie CMI occupe le cinquième rang parmi tous les importateurs.

Selon son président

Dans le rapport des administrateurs aux actionnaires de Grenache Inc., son président M. Roch Grenache, leur déclare en partie ce qui suit: Votre compagnie a obtenu durant l'exercice financier terminé le 31 octobre 1966, des succès sans précédent.

Les ventes se sont élevées à \$5,332,900 soit une augmentation de plus de 30% sur l'an dernier. Il est bon de noter que cette augmentation s'est manifestée aussi bien dans les produits d'épicerie que dans la crème glacée. C'est dans la crème glacée cependant que nous remarquons les progrès les plus impressionnants, nous avons en effet plus que doublé les ventes de crème glacée depuis l'ouverture de notre nouvelle fabrique de ville d'Anjou, il y a deux ans. Les bénéfices d'exploitation avant intérêts, amortissements et impôts sur le revenu, montrent une amélioration encore plus prononcée; ils ont atteint \$289,042, une augmentation de 34% sur l'an dernier. Les bénéfices nets de \$70,716, déduction faite des impôts sur le revenu, sont les meilleurs que nous ayons jamais obtenus. Ils représentent un revenu de 23c par action classe "A" et "B" et la valeur aux livres de ces actions est maintenant de \$3,62.

Vos administrateurs ont jugé qu'il est de l'intérêt de la compagnie de réinvestir les profits plutôt que de distribuer des dividendes. Cette décision est conforme à la politique d'expansion de la compagnie et nous sommes assurés qu'elle profitera à tous les actionnaires par des bénéfices accrus dans les années à venir.

Un changement très important est survenu durant l'année: la vente de la vente de ces produits qui était assumée par une équipe de représentants à l'emploi de la compagnie est maintenant confiée à des courtiers en alimentation. Cette nouvelle politique assurera une distribution plus adéquate et plus économique de nos produits et nous sommes confiants que des bénéfices financiers en cours, nous pourrions constater les effets favorables de ce changement sur les ventes et les profits.

C'est avec regret que nous avons dû accepter la démission de monsieur Jean-Paul Beaudoin comme administrateur, vu ses nouvelles fonctions chez un de nos fournisseurs. Pour remplacer M. Beaudoin, nous sommes heureux de vous annoncer la nomination au Conseil d'administration de M. Yves Hudon, homme d'affaires éminent de Montréal.

Durant l'année qui vient de se terminer M. Raymond Chouinard, c.a., l.s.c. Comm., a laissé le poste de secrétaire, pour devenir contrôleur de la compagnie. M. Pierre Grenache, B. Sc. Comm., a été nommé secrétaire et directeur général adjoint et M. Maurice Metcalfe a été promu à la position de directeur du Service des ventes de crème glacée.

Expo '67

Votre compagnie est heureuse de vous annoncer qu'elle sera présente à l'Expo '67 par sa participation au pavillon des Industries du Québec. Par cette initiative nous avons voulu manifester notre intérêt dans l'expansion économique du Québec.

Nous avons toutes les raisons d'être confiants pour l'exercice en cours et pour les années à venir. Avec l'équipe agressive que nous possédons et les capacités de production pour faire face à une forte augmentation dans les ventes, nous sommes assurés que les succès du dernier exercice ne sont que le début d'une ère de bénéfices accrus.

Expansion de \$4,000,000 à B.F. Goodrich

La construction devra être parachevée en 1968

On a annoncé à Kitchener, Ont., ces jours-ci, une expansion de \$4,000,000 à l'usine de pneus de la B.F. Goodrich. Cette décision de la compagnie permettra de hausser la production et créera 100 nouveaux emplois.

Le programme de construction, qui doit être parachevé en 1968, débutera au cours du mois d'avril prochain et sera établi de façon à augmenter le rendement de l'usine des que les travaux seront complétés dans une section.

Une fois terminée, l'usine aura une superficie de 10 acres sous un même toit et fournira de l'emploi à plus de 500 personnes. L'usine actuelle, qui fut construite en 1961 sur un emplacement de 100 acres dans un nouveau parc industriel, emploie près de 400 personnes.

La B.F. Goodrich Canada Ltd. est le plus diversifié fabricant de produits de caoutchouc et de plastique au Canada. Elle compte 2,500 employés et possède des usines à Waterville, Québec; Welland, Ontario, et Vancouver.

Le siège social et les deux principales installations de fabrication sont situés à Kitchener, un plus des pneus, la BFG fabrique du matériel pour coussins, des courroies et des boyaux pour les industries extractives et de fabrication, des résines de plastique et des composés utilisés dans les disques de phonographes et les matériaux de construction, des assises pour les garnitures automobiles et de la mousse de rembourrage ainsi que toute une gamme de produits de spécialité dont les boyaux d'aspiration pour poissons, doigts de plumage pour l'industrie de la volaille, les résines de caoutchouc pour réfrigérateurs et réservoirs pour l'acier.

M. Peter B. Mason, vice-président de la fabrication, a déclaré que cette expansion portera à plus de 15 millions de dollars les investissements.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 h. hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, \$2,25, McIntosh \$3 à \$3,50 Russet \$4,50 à \$5, Cortland \$2,25 à \$2,50, dédicées \$4 la boîte à verges.

Betteraves: en sacs de 50 livres \$1,25 à \$1,50, petites \$1,75.

Carottes: \$1,25 les 50 livres, \$1,75 les 25 celloles de deux livres ou les 10 celloles de 5 livres.

Choux: Verts \$1,50 à \$1,75 les 50 livres, rouges \$2,50, Savoie \$2,25 à \$2,50 le cagot. Choux chinois: \$1,25 à \$1,50 la douzaine.

Navets: \$1,75 à \$2 le sac de 50 livres, \$2,25 le boisseau. Poireaux: 75 à 90 la douzaine.

CANADIAN BRITISH ALUMINIUM COMPANY LIMITED

V.G. Kneeskern
AdministrateurJ.P. Jennings
Vice-président exécutif
et directeur généralH.B. McGill
Vice-président exécutif
et directeur généralAlex Lepper
Vice-président exécutif
et directeur général

M. G.B. Margraf, président du conseil d'administration et de la compagnie, annonce l'élection de MM. V.G. Kneeskern, de Richmond, Virginie, et J.P. Jennings au conseil d'administration. M. Kneeskern est vice-président de Reynolds Metals Company, vice-président exécutif de Reynolds Mining Corporation et président de Reynolds Jamaica Alumina, Ltd. M. Jennings, qui se joignit à la compagnie en avril 1958, est secrétaire-trésorier de CBA et administrateur de Phillips-CBA Conductors Limited. M. McGill a été nommé vice-président exécutif et directeur général, intérêts de la compagnie, avec bureaux à Montréal. Il est administrateur de CBA, de Manicouagan Power Company et de Phillips-CBA Conductors Limited. M. Lepper a été nommé vice-président exécutif et directeur général, production, avec bureaux à Baie-Comeau. Détaché depuis trois ans de Reynolds Metals Company à la compagnie mère de CBA, The British Aluminium Company Limited, il est administrateur de CBA et de Manicouagan Power Company.

Le 26 décembre 1966.

Indices des Obligations INDICES à TORONTO

à New York					Indus. Or		M.M. Baillies In.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916	1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891	1890	1889	1888	1887	1886	1885	1884	1883	1882	1881	1880	1879	1878	1877	1876	1875	1874	1873	1872	1871	1870	1869	1868	1867	1866	1865	1864	1863	1862	1861	1860	1859	1858	1857	1856	1855	1854	1853	1852	1851	1850	1849	1848	1847	1846	1845	1844	1843	1842	1841	1840	1839	1838	1837	1836	1835	1834	1833	1832	1831	1830	1829	1828	1827	1826	1825	1824	1823	1822	1821	1820	1819	1818	1817	1816	1815	1814	1813	1812	1811	1810	1809	1808	1807	1806	1805	1804	1803	1802	1801	1800	1799	1798	1797	1796	1795	1794	1793	1792	1791	1790	1789	1788	1787	1786	1785	1784	1783	1782	1781	1780	1779	1778	1777	1776	1775	1774	1773	1772	1771	1770	1769	1768	1767	1766	1765	1764	1763	1762	1761	1760	1759	1758	1757	1756	1755	1754	1753	1752	1751	1750	1749	1748	1747	1746	1745	1744	1743	1742	1741	1740	1739	1738	1737	1736	1735	1734	1733	1732	1731	1730	1729	1728	1727	1726	1725	1724	1723	1722	1721	1720	1719	1718	1717	1716	1715	1714	1713	1712	1711	1710	1709	1708	1707	1706	1705	1704	1703	1702	1701	1700	1699	1698	1697	1696	1695	1694	1693	1692	1691	1690	1689	1688	1687	1686	1685	1684	1683	1682	1681	1680	1679	1678	1677	1676	1675	1674	1673	1672	1671	1670	1669	1668	1667	1666	1665	1664	1663	1662	1661	1660	1659	1658	1657	1656	1655	1654	1653	1652	1651	1650	1649	1648	1647	1646	1645	1644	1643	1642	1641	1640	1639	1638	1637	1636	1635	1634	1633	1632	1631	1630	1629	1628	1627	1626	1625	1624	1623	1622	1621	1620	1619	1618	1617	1616	1615	1614	1613	1612	1611	1610	1609	1608	1607	1606	1605	1604	1603	1602	1601	1600	1599	1598	1597	1596	1595	1594	1593	1592	1591	1590	1589	1588	1587	1586	1585	1584	1583	1582	1581	1580	1579	1578	1577	1576	1575	1574	1573	1572	1571	1570	1569	1568	1567	1566	1565	1564	1563	1562	1561	1560	1559	1558	1557	1556	1555	1554	1553	1552	1551	1550	1549	1548	1547	1546	1545	1544	1543	1542	1541	1540	1539	1538	1537	1536	1535	1534	1533	1532	1531	1530	1529	1528	1527	1526	1525	1524	1523	1522	1521	1520	1519	1518	1517	1516	1515	1514	1513	1512	1511	1510	1509	1508	1507	1506	1505	1504	1503	1502	1501	1500	1499	1498	1497	1496	1495	1494	1493	1492	1491	1490	1489	1488	1487	1486	1485	1484	1483	1482	1481	1480	1479	1478	1477	1476	1475	1474	1473	1472	1471	1470	1469	1468	1467	1466	1465	1464	1463	1462	1461	1460	1459	1458	1457	1456	1455	1454	1453	1452	1451	1450	1449	1448	1447	1446	1445	1444	1443	1442	1441	1440	1439	1438	1437	1436	1435	1434	1433	1432	1431	1430	1429	1428	1427	1426	1425	1424	1423	1422	1421	1420	1419	1418	1417	1416	1415	1414	1413	1412	1411	1410	1409	1408	1407	1406	1405	1404	1403	1402	1401	1400	1399	1398	1397	1396	1395	1394	1393	1392	1391	1390	1389	1388	1387	1386	1385	1384	1383	1382	1381	1380	1379	1378	1377	1376	1375	1374	1373	1372	1371	1370	1369	1368	1367	1366	1365	1364	1363	1362	1361	1360	1359	1358	1357	1356	1355	1354	1353	1352	1351	1350	1349	1348	1347	1346	1345	1344	1343	1342	1341	1340	1339	1338	1337	1336	1335	1334	1333	1332	1331	1330	1329	1328	1327	1326	1325	1324	1323	1322	1321	1320	1319	1318	1317	1316	1315	1314	1313	1312	1311	1310	1309	1308	1307	1306	1305	1304	1303	1302	1301	1300	1299	1298	1297	1296	1295	1294	1293	1292	1291	1290	1289	1288	1287	1286	1285	1284	1283	1282	1281	1280	1279	1278	1277	1276	1275	1274	1273	1272	1271	1270	1269	1268	1267	1266	1265	1264	1263	1262	1261	1260	1259	1258	1257	1256	1255	1254	1253	1252	1251	1250	1249	1248	1247	1246	1245	1244	1243	1242	1241	1240	1239	1238	1237	1236	1235	1234	1233	1232	1231	1230	1229	1228	1227	1226	1225	1224	1223	1222	1221	1220	1219	1218	1217	1216	1215	1214	1213	1212	1211	1210	1209	1208	1207	1206	1205	1204	1203	1202	1201	1200	1199	1198	1197	1196	1195	1194	1193	1192	1191	1190	1189	1188	1187	1186	1185	1184	1183	1182	1181	1180	1179	1178	1177	1176	1175	1174	1173	1172	1171	1170	1169	1168	1167	1166	1165	1164	1163	1162	1161	1160	1159	1158	1157	1156	1155	1154	1153	1152	1151	1150	1149	1148	1147	1146	1145	1144	1143	1142	1141	1140	1139	1138	1137	1136	1135	1134	1133	1132	1131	1130	1129	1128	1127	1126	1125	1124	1123	1122	1121	1120	1119	1118	1117	1116	1115	1114	1113	1112	1111	1110	1109	1108	1107	1106	1105	1104	1103	1102	1101	1100	1099	1098	1097	1096	1095	1094	1093	1092	1091	1090	1089	1088	1087	1086	1085	1084	1083	1082	1081	1080	1079	1078	1077	1076	1075	1074	1073	1072	1071	1070	1069	1068	1067	1066	1065	1064	1063	1062	1061	1060	1059	1058	1057	1056	1055	1054	1053	1052	1051	1050	1049	1048	1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034	1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	1018	1017	1016	1015	1014	1013	1012	1011	1010	1009	1008	1007	1006	1005	1004	1003	1002	1001	1000	999	998	997	996	995	994	993	992	991	990	989	988	987	986	985	984	983	982	981	980	979	978	977	976	975	974	973	972	971	970	969	968	967	966	965	964	963	962	961	960	959	958	957	956	955	954	953	952	951	950	949	948	947	946	945	944	943	942	941	940	939	938	937	936	935	934	933	932	931	930	929	928	927	926	925	924	923	922	921	920	919	918	917	916	915	914	913	912	911	910	909	908	907	906	905	904	903	902	901	900	899	898	897	896	895	894	893	892	891	890	889	888	887	886	885	884	883	882	881	880	879	878	877	876	875	874	873	872	871	870	869	868	867	866	865	864	863	862	861	860	859	858	857	856	855	854	853	852	851	850	849	848	847	846	845	844	843	842	841	840	839	838	837	836	835	834	833	832	831	830	829	828	827	826	825	824	823	822	821	820	819	818	817	816	815	814	813	812	811	810	809	808	807	806	805	804	803	802	801	800	799	798	797	796	795	794	793	792	791	790	789	788	787	786	785	784	783	782	781	780	779	778	777	776	775	774	773	772	771	770	769	768	767	766	765	764	763	762	761	760	759	758	757	756	755	754	753	752	751	750	749	748	747	746	745	744	743	742	741	740	739	738	737	736	735	734	733	732	731	730	729	728	727	726	725	724	723	722	721	720	719	718	717	716	715	714	713	712	711	710	709	708	707	706	705	704	703	702	701	700	699	698	697	696	695	694	693	692	691	690	689	688	687	686	685	684	683	682	681	680	679	678	677	676	675	674	673	672	671	670	669	668	667	666	665	664	663	662	661	660	659	658	657	656	655	654	653	652	651	650	649	648	647	646	645	644	643	642	641	640	639	638	637	636	635	634	633	632	631	630	629	628	627	626	625	624	623	622	621	620	619	618	617	616	615	614	613	612	611	610	609	608	607	606	605	604	603	602	601	600	599	598	597	596	595	594	593	592	591	590	589	588	587	586	585	584	583	582	581	580	579	578	577	576	575	574	573	572	571	570	569	568	567	566	565	564	563	562	561	560	559	558	557	556	555	554	553	552	551	550	549	548	547	546

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

PLASTIQUE

Le Musée d'Art Contemporain offre à son public jusqu'au premier janvier 1967, une exposition de 17 grands verres polychromes de Marcelle Ferron, des gravures de la Galerie Graphique, des toiles de De Kooning, Mondrian, Vasarely, Raubenberg, auxquelles viennent s'ajouter des œuvres de la collection permanente: Beldi, Roberts, Molinari, Lorcini, et autres.

PATRIOTE

La boîte à chansons Le Patriote célébrera, du 13 au 22 janvier, son deuxième anniversaire avec un gala et l'attribution de trophées à ses "jeunes" les plus prometteurs. On le sait, Radio-Canada vient de rendre indirectement un hommage à cette boîte en attribuant ses deux prix "mandarine" aux découvertes du Patriote 1966: soit Louise Forestier et Claude

Dubois. Le soir du 22 janvier, 7 trophées seront remis dans diverses catégories: interprétations féminine et masculine, groupe et folklore, monologue et poésie, prix spécial du jury, auteurs et compositeurs de l'année et enfin un prix pour la vedette qui s'est signalée particulièrement durant l'année 1966.

JEROLAS

Dès leur retour de Paris, les Jerolas reprendront l'affiche au Casa Loma, du 30 décembre au 8 janvier 1967. Les admirateurs de Jean Lapointe et de Jérôme Lemay auront l'occasion de fêter la nouvelle année en compagnie de ces deux vedettes qui multiplient actuellement les succès... par leurs talents de fantasistes.

O.N.F.

Depuis le 23 décembre, trois courts-métrages de l'Office National du Film sont à l'affiche à Montréal. Il s'agit de "Don Jackson patineur" au Amherst, "Caprices de Noël" au Parisien et de "Feux-Follets" au cinéma de la Place Ville-Marie. Leur projection précède le long-métrage régulier.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

LE THÉÂTRE DE QUAT-SOIX — "Love" Sem. 8.30 — Dim. 10.30 — Dim. 7.30 — Rel. lundi 10.30 — "Despécio à la Gogo" — 8.30 — "Cinq" — 8.30 — **RIEUAU-VERTE** — Revue des fêtes: "En titre, et en couleur" — 8.30 — **PLACE DES ARTS** — **LES APPRENTIS-SORCIERS** — "Don Story" et "Une simple mécanique" — jeudi, vendredi et samedi, 8h.30 — Dim. 7.30.

CINÉMA

CINÉMA THÉÂTRE — Au "Physical Science Centre Auditorium", McGill University — Relâche pour la période des fêtes. **ALOUETTE** — "Hawaii" 8.15 — Dim. 7.30 — Antilles: sam, dim, mercredi: 2.00. **ASTOR** — "Three on a Couch" — Sem. 7.25 — Dim. 8.15 — 7.35 — "Last command" — Sem. 8.20 — Dim. 1.00 — 5.10 — 9.20. **BIJOU** — "Ne dites jamais adieu" 1.45 — 3.10 — 8.35 — "Cherchez l'Idole" 12.20 — 5.42 — 8.44 — 10.48. **CANADIAN** — "Ciel sur la tête" — 6.10 — 10.00 — "Espionnage à Bangkok" 8.10. **CAPITOL** — "Way, way out" 10.20 — 12.30 — 2.50 — 5.00 — 7.15 — 9.30. **CHAMPLAIN** — "Mary Loppin" 12.15 — 3.17 — 6.17 — 9.17. **CHATEAU** — "Revue, Revue" 2.35 — 6.05 — 9.40 — "Quand parle la poudre" 12.50 — 4.20 — 7.55. **CINÉMA FESTIVAL** — "Ondine" — sem. 7.35 — 8.30 — dim. 1.30 — 2.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. **CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL** — "Russian Adventure" — Tous les soirs 8.30 — Mer. et sam. 2.00 — 5.00 — Dim. 1.00 — 4.45 — 8.30. **CRÉMAZIE** — "Aventure en Floride" 1.35 — 3.15 — 8.35 — "Domino" 12.20 — 3.31 — 6.45 — 10.05. **DAUPHIN** — "L'Évangile selon Saint Matthieu" Sem. 7.30 — 9.45 — Sam. et dim. 12.10 — 2.30 — 5.10 — 7.30 — 9.45. **ELYSEE** — "Salle Resnais: 'Un homme et une femme' Sem. 7.30 — 9.45 — Sam. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.45 — Salle Kienstein: "Une fille et des fusils" Sem. 7.30 — 9.45 — Sam. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.45 — Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.45. **EMPIRE** — "Les parapluies de Cherbourg" Sem. 6.30 — 9.30 — Dim. 12.40 — 3.15 — 6.30 — 9.30 — "Les vacances de M. Hulot" Sem. 8.15 — Dim. 2.10 — 5.00 — 8.15. **ELECTRA** — "La colline des hommes perdus" 8.25 — 10.25 — "A.B.C. contre Hercule Poirot" 2.48 — 4.29 — 10.18. **FIGARO** — "Cocapacha Palace" 12.51 — 6.00 — 9.45 — "Les vacances de Hatanaka" 12.45 — 9.20 — 8.07.

RADIO-SELECTION

MERCREDI — 28 DÉCEMBRE — **CB-FM** — 2h.30: Place aux femmes. Enquête: guerre froide ou coopération pacifique entre hommes et femmes? Invité: Christine Charbonneau. — 3h.30: L'Assolète à musique. Brigitte Alexander, directrice du théâtre au Nouveau, vient présenter la collection de disques, Animateur: Janine Paquet. — 4h.30: Le soir. Concert du mercredi. "Hommage à Manuel de Falla", à l'occasion du 20e anniversaire de sa mort. Participation de la communauté radiophonique des programmes de langue française. Au programme: "La Vie

HORAIRES DE LA TELEVISION

MERCREDI 28 décembre — **CBFT** — 9.30 Musique — 10.30 La soirée verte — 10.45 Sautpate — 11.30 Petit théâtre — 11.50 Long métrage — "L'Évangile d'après" — 1.05 Téléjournal — 1.30 Ciné-télévision — 1.50 Long métrage — "Les gais de la couronne" — 2.05 Les gais de la couronne — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes — "L'assolète" — 11.00 Femmes — "L'assolète" — 11.30 Femmes — "L'assolète" — 12.00 Femmes — "L'assolète" — 12.30 Femmes — "L'assolète" — 1.00 Femmes — "L'assolète" — 1.30 Femmes — "L'assolète" — 2.00 Femmes — "L'assolète" — 2.30 Femmes — "L'assolète" — 3.00 Femmes — "L'assolète" — 3.30 Femmes — "L'assolète" — 4.00 Femmes — "L'assolète" — 4.30 Femmes — "L'assolète" — 5.00 Femmes — "L'assolète" — 5.30 Femmes — "L'assolète" — 6.00 Femmes — "L'assolète" — 6.30 Femmes — "L'assolète" — 7.00 Femmes — "L'assolète" — 7.30 Femmes — "L'assolète" — 8.00 Femmes — "L'assolète" — 8.30 Femmes — "L'assolète" — 9.00 Femmes — "L'assolète" — 9.30 Femmes — "L'assolète" — 10.00 Femmes — "L'assolète" — 10.30 Femmes

SKI

avec
JOHN PLATT
Instructeur-chef de l'équipe Canadienne

Ne skiez pas à l'aveuglette

Avec la popularité toujours grandissante du ski-promenade, il se pourrait bien que vous ayez à organiser des excursions pour votre club de ski ou pour certains groupes de skieurs de fin de semaine.

Ne perdez jamais de vue qu'en organisant ces excursions il vous faut tâcher de trouver des paysages enchanteurs et aussi des sites de campements pourvus d'abris.

Evitez les terrains vagues, les lacs, les rivières et les passages à niveaux, ou encore les collines à pentes abruptes, qu'il s'agisse de les monter ou de les descendre.

Souvenez-vous également d'organiser vos excursions là où la neige est la plus glissante et poudreuse si possible.

N'oubliez pas non plus de demeurer le plus près possible des centres habités afin qu'en cas de secours à vous porter on puisse avoir accès à la piste choisie par vous de plusieurs côtés à la fois.

En tout, de la méthode

Il est bien entendu que ces pistes choisies auront été préparées longtemps avant la première neige si possible. Un des bons moyens — et vous en bénirez l'organisateur s'il l'a fait — de ne jamais se perdre est de peindre d'un cercle rouge ou jaune les troncs d'arbres, à une bonne hauteur du sol pour indiquer une piste allant d'un site à l'autre, aller retour.

Il est bien entendu qu'une fois la neige arrivée, la piste devra être battue de façon à faciliter votre randonnée.

Distribuez aussi généreusement aux skieurs dont vous avez la charge, des cartes de la région ainsi que des photos des pistes utilisées.

Et l'un des points les plus importants à retenir est que si vous projetez d'utiliser plusieurs pistes, tâchez de penser à l'habileté des skieurs qui vous accompagnent et surtout ne perdez jamais de vue le degré d'entraînement qu'ils possèdent. Surveillez tout votre petit monde de près.

Un dernier conseil : ne négligez jamais, quand il vous est possible de le faire, d'aviser le bureau d'information touristique de vos allées et venues en forêt. Vous y trouverez grand profit à l'occasion.



Les plaisirs du ski-promenade sont évidents ici. A la base du ski nordique, cette discipline requiert beaucoup d'endurance et de méthode dans l'entraînement. Il est facile de combiner les plaisirs du ski-promenade à celui du ski nordique, étant cousins.

L'équipe de ski du Québec aux premiers jeux d'hiver

La Province de Québec sera représentée dans toutes les compétitions des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, notamment dans chaque épreuve de ski devant se dérouler au Mont Ste-Anne, du 12 au 18 février 1967.

M. Robert Poirier, président de la Division du Québec de l'A.C.S.A. vient de préciser les mesures prises en vue de cette grande confrontation nationale. On procédera bientôt à une sélection basée sur divers concours permettant une juste considération des valeurs. Le choix définitif des vingt membres de l'équipe devant être déterminé dès le 15 janvier, c'est d'ici cette date que se dérouleront tous les concours de qualification, aux jours et lieux suivants :

Ski nordique : Saut — 2 janvier — Trois-Rivières, 14-15 janvier — Beaufort (Mont Ste-Anne); Fond — 7-8 janvier — Morin Heights (Nord de Montréal), 14-15 janvier — Beaufort (Mont Ste-Anne).

Ski Alpin : Slalom spécial — 14 janvier — Thetford; Slalom géant — 15 janvier — Thetford.

Pour assurer un bon équilibre à la représentation québécoise, en tenant compte des normes prescrites par les organisateurs de Jeux d'Hiver, voici quelle sera la répartition des

compétiteurs en rapport des trois disciplines du ski :

Ski Alpin : cinq hommes et cinq femmes — Entraîneur : Claude Brunelle.

Ski de fond : trois hommes et trois femmes — Entraîneur : Yves Carbonneau.

Saut : quatre hommes — Entraîneur : Yves Carbonneau.

A titre de conseiller technique de la division du Québec, Jacques Desmeules sera le gérant de l'équipe. C'est donc sur lui que retombe la tâche d'établir les critères de sélection. Questionné à ce sujet, il a précisé qu'on tiendra compte de deux facteurs pour fixer le choix des vingt membres de l'équipe. On considérera, d'une part, les résultats des épreuves de qualification, sans négliger toutefois les performances réalisées l'hiver dernier, afin de ne pas écarter les meilleurs éléments pouvant subir une malencontreuse chute, lors des concours de sélection.

Les membres de l'équipe nationale étant incapables de se libérer pour représenter leur province respective dans les premiers Jeux d'hiver canadiens, très grandes seront les possibilités de qualification pour les autres skieurs de com-

pétition, surtout au sein du groupe des "espoirs". On peut donc entrevoir une vive lutte lors des épreuves sélectives.

Une fois désignés, soit après le 15 janvier, les vingt membres de l'équipe auront la possibilité d'accélérer leur entraînement en participant à plusieurs concours, avec l'appui financier du gouvernement provincial. Les spécialistes du ski alpin prendront part à deux épreuves internationales, celle du "DuMaurier International" (2ème manche) et au Kandahar.

Pour leur part, les sauteurs se rendront à Lac Placid où aura lieu le Master Tournament, les 21 et 22 janvier. Ils participeront au Combiné nordique de Montréal et aux Championnats provinciaux nordiques du Mont Ste-Anne, à la mi-janvier, en même temps que les coureurs de fond.

Selon Robert Poirier, pour qui la représentation de sa division est un souci primordial, les vingt skieurs et skieuses retenus par les sélectionneurs vont constituer une puissante équipe en mesure de jouer un rôle de premier plan dans les premiers Jeux d'hiver canadiens, permettant ainsi à leur province d'accumuler un nombre appréciable de points pour le classement général.

L'élite des skieurs de France participera au du Maurier 1967

La première nation de ski au monde enverra son élite au du Maurier International qui sera disputé cet hiver, au Canada.

Monsieur Honoré Bonnet, directeur de l'équipe de France, a confirmé à l'Association canadienne de ski amateur qu'une sélection de deux skieurs, avec en tête Georges Mauduit ou Louis Jauffret, prendra part au du Maurier 1967. Ces deux champions avaient remporté les honneurs lors que la France avait fait razia sur les médailles au championnat du monde récemment disputé à Portillo, au Chili.

La France enverra aussi deux de ses cinq meilleurs skieuses choisies parmi Marielle et Christine Goltschel, Annie Famose, Madeleine Bochatay et Florence Steurer.

La sélection finale sera déterminée vers la mi-jan-

vier au terme du critérium de Lauberhorn à Wengen, en Suisse.

Avec la participation de la France, c'est le plus imposant déploiement de skieurs de calibre international jamais rassemblés au Canada", nous révèle M. Keith Nesbitt, directeur des courses de l'ACSA. Les épreuves du Maurier 1967 se dérouleront les 29 et 30 janvier au Whistler Mountain, Garibaldi, C.B., et du 3 au 5 février au Mont Orford, à Magog, au Québec.

Ces deux compétitions mettront en vedette la crème des skieurs de France, d'Autriche, de Suisse, d'Italie, de Suède, du Japon, des Etats-Unis et du Canada, et des skieuses de premier ordre de France, d'Autriche, de Suisse, d'Allemagne de l'Ouest, de Norvège, des Etats-Unis et du Canada.

Slalom géant de nuit

L'équipe nationale de ski participera aux activités de l'est du Canada durant la semaine du 29 janvier 1967. C'est la nouvelle annoncée par le secrétaire de l'association canadienne de ski amateur.

Le club de ski du Mont Habitant et la zone Laurentienne de ski organisent le slalom géant annuel de nuit de l'équipe nationale.

Cet événement aura lieu mardi le 31 janvier 67, à compter de 8.30 p.m.

Tous les membres de l'équipe nationale de ski ainsi que plusieurs skieurs européens prendront part à cette compétition.

Aux futurs moniteurs

Voici quelques conseils pratiques aux aspirants moniteurs qui sont donnés ici, en quelques lignes tirées du Manuel de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada, dont M. Raymond Lanctôt est président sortant de charge et membre du bureau des directeurs.

M. Elton Irwin est le président actuel de l'Alliance et directeur de l'école de ski du Chanteclerc, à Ste-Adele.

Apprenez ce que vous devez enseigner

Si vous, le moniteur, n'êtes pas familier avec la séquence que vous devez enseigner, il vous sera bien inutile de vous attendre à des résultats encourageants.

Rappelez-vous toujours que le fait de bien skier n'est pas une qualité suffisante pour réussir à bien enseigner les rudiments de la technique du ski.

Une leçon réussie exige de la part de celui qui la donne, une bonne organisation des séquences, et la conscience d'un certain nombre de phénomènes qui peuvent signifier la différence entre un enseignement utile et une perte de temps, à la fois pour le moniteur et les élèves.

Votre manuel d'instructions contient d'excellentes suggestions pour l'enseignement des manœuvres fondamentales du ski. Il a été mis au point, au cours des années, par des experts reconnus. Etudiez-le à fond jusqu'à ce que vous le connaissiez par cœur. Autrement vos chances de réussite seront minces.

Vérification de l'équipement

Votre manuel vous recommande de faire une vérification de l'équipement de vos élèves avant de vous rendre au terrain de pratique. Conseil fort à propos.

Toutefois, dans le cas des jeunes, bien que la vérification soit importante, ne vous arrêtez qu'aux lacunes sérieuses. Pour apprendre la façon moderne de skier, il est indispensable que la fixation rive le pied du ski à la hauteur du talon, mais une fois cette exigence satisfaite, vous pourrez permettre une latitude considérable en ce qui a trait à la longueur des skis, à la longueur des cannes, etc.

Il faut cependant souligner qu'il est très difficile pour qui que ce soit de dépasser le stade des premiers exercices de chasse-neige, à moins que les skis ne soient munis de carres d'acier.

D'autre part, l'enfant qui sert de cannes un peu plus courtes que la longueur normale a peut-être dépensé le dernier sou de son allocation hebdomadaire pour se rendre à votre classe; ne le découragez donc pas en lui disant qu'il lui faudrait des cannes plus longues. Il peut apprendre beaucoup de choses, même si ses cannes sont un peu courtes. Il en va de même pour plusieurs autres pièces d'équipement.

Une fois que vous aurez bien révisé les séquences à enseigner, la vérification de l'équipement faite, il vous reste encore à choisir un terrain propice à la leçon que vous désirez enseigner.

(à suivre)

Une nouvelle publication !

LE SKI

Divertissement pour tous

Préparé par le Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Ce livre pratique contient un grand nombre d'illustrations, et traite de deux formes générales de ski : le ski ALPIN, qui désigne la descente sur une pente aménagée, et le ski de TOURISME, qui consiste à parcourir la campagne en skis. Un excellent manuel qui aidera les débutants et les amateurs à découvrir tout le plaisir que procure ce grand sport !

PRIX : \$1.00

En vente à la librairie de l'Imprimeur de la Reine, édifice Aeterna-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine, chez votre libraire, et chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.

POUR TOUS SKIEURS...
CYCLES SPORTS.
Sylvestre Ltée
une visite deviendra une habitude
4801, rue PAPINEAU 527-2439

SUGGESTIONS de dernière heure...

SKIS DE METAL

A) ALU PRESIDENT **\$169⁵⁰**

B) ALU FISHER STEEL **\$109⁵⁰**

C) WELDEL KING **\$149⁹⁵**

D) BATONS DE SKI "ROSS" (ALUMINIUM) **\$12⁹⁵**

E) FIXATIONS DE SKI "ROCKET 1-2-3" **\$29⁹⁵**

F) BOTTINES DE SKI A BOUCLE "LE TRAPPEUR CHAMONIX" **\$69⁹⁵**

1406, rue ST-DENIS
6955, rue ST-HUBERT
CENTRES D'ACHAT WILBERTON et ROCKLAND

OMER DESERRES

- Ouvert tous les soirs jusqu'à 9.30 jusqu'au 30 décembre
- A quelques pas seulement de la sortie du métro St-Denis-Demottign
- Stationnement facile et gratuit
- Commandes téléphoniques : **288-0251**

SKI
La Sapinière
VAL DAVID
50 milles au nord de Montréal via Autoroute

75 chambres
RELAIS GASTRONOMIQUE
CENTRE DE VACANCES
en toutes saisons

ÉCOLE DE SKI
RAYMOND LANCTÔT
la seule école qui enseigne
LE SKI RYTHME

DIX LEÇONS
durant cinq jours
du lundi au vendredi pour
\$15.00

L'usage du télébar de La Sapinière est gratuit et réservé uniquement aux pensionnaires de l'hôtel.

Pour renseignements supplémentaires demandez notre dépliant en couleurs.
Jean-Louis Dufresne
Directeur

RÉSERVATIONS :
MONTREAL : 866-8262
VAL DAVID : 322-2020

ROSSIGNOL

ROSSIGNOL STRATO

ALLAIS 200

ALLAIS MAJOR

ROSSIGNOL

SKIS

P. De Serres Sports
Paul De Serres (prop.)
1005 ouest, rue Laurier — 273-1507-8

Les Russes s'ennuient du hockey en l'absence de leurs meilleures équipes en tournée au Canada

MOSCOU — Certains chroniqueurs sportifs de l'Union soviétique déclarent qu'on ait coupé un mois à l'horloge de la meilleure ligue de hockey de leur pays, à cause d'engagements au Canada.

L'URSS a deux équipes de hockey au Canada, ce mois-ci. Les Slacks de Moscou, la seconde équipe nationale soviétique, ont quitté la capitale de l'URSS le 15 décembre pour une série de neuf joutes hors concours qui se terminera jeudi.

D'autre part, deux jours avant Noël, l'équipe nationale "numéro 1" soviétique est partie pour le Canada pour une autre série de neuf matches, dont trois dans le cadre du tournoi du centenaire de Win-

nipeg. Cette dernière tournée ne prendra pas fin avant le 12 janvier.

Les deux équipes nationales de l'Union soviétique sont formées des meilleurs joueurs des trois premières équipes en tête de la meilleure ligue du pays, soit les équipes Armé, Spartak et Dynamo. Un rédacteur sportif de "La Pravda", organe officiel du parti communiste soviétique, parle plus tôt, sarcastique ment, de la tournée à l'horloge, la qualifiant de "vacances des fêtes".

Déception

Sous le titre "Le hockey abandonne le pays", le journal

admet qu'un tournoi au Canada constitue "une excellente école de hockey — qui n'est pas académique — aussi bien pour nos vétérans que pour nos jeunes joueurs".

"Ceci dit, toutefois, ajoute le journal, il est impossible d'être indifférent devant l'exportation annuelle de notre meilleur hockey outre-mer pour un mois entier. Pour des millions de fervents de ce jeu dans notre pays, il s'ensuit des vacances des fêtes sans hockey jusqu'à la mi-janvier."

Une note de déception est également évidente à ce sujet dans d'autres journaux soviétiques, y compris l'organe officiel du gouvernement, Les Izvestia, et le quotidien moscovite du soir, Vechernyaya Moskva.



Rudel Petsch et Joseph Capla représentent la muraille défensive de l'équipe nationale tchèque qu'auront à franchir les porte-couleurs du Canadien jr. demain soir au Forum. Le Canadien sera renforcé de huit joueurs pour l'occasion.

Gary Bauman dans les filets du Canadien junior face aux Tchèques demain soir au Forum

MONTRÉAL — Les Canadiens de Montréal, de la ligue junior A de l'Ontario, aligneront huit joueurs supplémentaires, venant des rangs amateurs et professionnels, lors de leur rencontre avec l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie, dans la métropole, demain soir.

Un porte-parole du Forum a fait savoir que Gary Bauman sera dans les filets des Canadiens juniors. Bauman était le gardien régulier des As de Québec, de la ligue américaine, jusqu'à il y a deux semaines, alors qu'il a été appelé par les Canadiens de la ligue nationale.

Deux anciens coéquipiers de Bauman, le défenseur Roger

Pelletier et l'ailier droit René Drolet, seront également prêtés par l'équipe québécoise de la LAH, à cette occasion.

Une autre recrue de la LAH, l'ailier gauche Germain Gagnon, des Reds de Providence, fera également partie de l'alignement des jeunes Canadiens.

En outre, Jean-Pierre Mallette, joueur de centre et l'un des meilleurs compteurs de la ligue senior provinciale du Québec avec les Tigres de Victoriaville, viendra aussi prêter main-forte à l'équipe du Canada.

Enfin, d'autres équipes de la ligue junior de l'Ontario enverront en tout trois autres joueurs, à Montréal.

Victoire des Hawks

NEW YORK — Des buts, en troisième période, de Stan Mikita et de Bobby Hull, ont permis une victoire de 3-2 des Black Hawks de Chicago contre les meneurs de la Ligue nationale de hockey, les Rangers de New York.

La victoire a réduit à seulement deux points l'écart entre les Hawks en seconde position et les Rangers en première, et elle a limité à trois la série de triomphes de ces derniers.

Hull a réussi son 14e but de la saison pour briser l'égalité de 2-2, seulement quatre minutes avant la fin du match, grâce à une passe de Phil Esposito des laisses au jeu. Le deuxième but de Mikita au début du dernier engagement avait produit l'égalité.

Rodrigue Gilbert a donné l'avance aux Rangers 1-0 alors qu'on n'avait joué que 47 secondes. C'était son 17e but cette saison.

À la seconde période, le meneur chez les compteurs, Stan Mikita égalisa pour la première fois de la joute. Ce but a mis fin au blanchissage que Giacomo Ingegnari à Chicago depuis 194 minutes et 16 secondes.

L'autre but des Newyorkais a été réussi par Bernard Geoffrion.

Morris et Kvendbo aux concours de sauts européens

OTTAWA — Deux jeunes skieurs canadiens prendront part aux Jeux d'hiver austro-germaniques du 30 décembre au 8 janvier.

Il s'agit des sauteurs Pat Morris, 17 ans, d'Ottawa, et Ulf Viggo Kvendbo, 18 ans, de Montréal.

Kvendbo a remporté la médaille de bronze lors des championnats seniors ca-

nadiens à Revelstoke l'an dernier et a pris part aux championnats mondiaux de saut à Oslo, Norvège.

Morris a enregistré plus long saut chez les juniors lors du tournoi O'Keefe 1965 au Camp Fortune, en plus de prendre part au tournoi d'Oslo.

Le pilote-gérant Gérard Paquin, de Trois-Rivières, les accompagnera.

Le hockey jr vu par — LA FOUINE

● Aujourd'hui lors d'une partie de hockey, il arrive assez souvent qu'un joueur perd son chandail au cours d'une bagarre. Mais dimanche il est arrivé de la joute opposant National-Rosemont. En effet, Claude Chagnon, un ancien du Canadien junior, n'a pas seulement enlevé le chandail du meilleur compteur du circuit, Gilles Gratton, mais il lui a également déchiré complètement sa combinaison.

● Chisla Delage était fou de joie à l'issue de la joute de dimanche où son Rosemont venait de vaincre le National 7-2. "J'ai déclaré, il y a un mois, que mon équipe commencerait à faire parler d'elle vers la période des fêtes et c'est justement ce qui arrive", de déclarer l'instructeur du Rosemont.

● Le National a perdu ses quatre parties contre le Verdun par la marge d'un but depuis le début de la campagne.

● Les Alouettes de Saint-Jérôme ont certainement un meilleur club que ne l'indique leur record. Rien n'empêche que les joueurs de Jacques Locas auront beaucoup à faire maintenant s'ils veulent participer aux séries éliminatoires et quitter la cave du classement.

Goven brille à Miami

MIAMI BEACH (Floride) — En quarts de finale du championnat de tennis junior de l'Orange Bowl, le Français Georges Goven a battu hier l'Argentin Modesto Vazquez 6-3, 6-2.

L'Espagnol Manuel Orantes, de son côté, a battu le Français Patrick Proisy 6-1, 6-0.

Se sont classés également en

quarts de finale le Rhodésien Andrew Pattison, qui a battu l'Américain Dan Guerry 7-5, 6-1, et l'Australien Philip Dent, qui a battu le Japonais Shou Tanabe 6-2, 6-1.

En demi-finales, aujourd'hui, Goven rencontrera Pattison tandis qu'Orantes se trouvera opposé à Dent. Les finales doivent avoir lieu demain.

● Le dénommé Ouellette, qui portait le numéro 8 avec Rosemont dimanche, en était à sa première partie dans la ligue Metro et il a tellement impressionné qu'il terminera l'année avec cette équipe. Il a d'ailleurs compté un très beau but.

● De son côté, l'instructeur du National, Art Rioux, était

retardé par la tempête à Châteauguay et lorsqu'il est arrivé au centre Sauvé, ses hommes tiraient de l'arrière par le pointage de 6-1.

● Le Canadien Junior au rait été chanceux d'annuler 4-4 avec Theford-Mines vendredi dernier. Les joueurs de Léo Bossy étaient en arrière 4-1 dans le dernier vingt. De plus, un joueur du Theford a manqué une chance de donner la victoire à l'équipe d'Ernie Couture alors qu'il a été dans l'impossibilité de compter en parvenant seul devant Ted Oulmet dans la dernière minute de jeu.

● Paul Lessard, un ancien du Theford-Mines, n'a pas tardé à s'affirmer avec le Canadien junior. Il a d'ailleurs compté 3 buts, lundi, à Toronto, mais rien n'empêche que le "pit Canadien" a quand même baissé pavillon 7-4 contre les Marlboros.

● Claude Piché, après avoir compté 18 buts en 8 parties, avec le Rosemont a été impuissant à compter la semaine dernière mais Chisla Delage est convaincu que sa léthargie ne sera pas longue et qu'il va continuer de compter avec régularité.

Les Rangers connaissent le succès à l'étranger

MONTRÉAL — Les Rangers de New York n'ont pas encore fait la moitié de leurs joutes à l'extérieur, cette saison, et ils ont déjà amassé plus de points au classement dans ces joutes que durant la saison dernière. Ils sont en tête du classement avec une avance de quatre points sur les Black Hawks de Chicago.

En 15 parties à l'extérieur, les Rangers ont accumulé 7 victoires, 5 défaites, trois joutes nulles, pour inscrire 17 points au classement. L'an dernier, en 35 joutes à l'étranger, les New Yorkais n'ont gagné que 6 fois et ils ont subi 25 défaites.

Les Rangers ont remporté trois victoires en autant de matches, la semaine dernière, pour établir une fiche courante de 8 victoires au cours de leurs 9 dernières parties.

et 12 victoires au cours de leurs 15 dernières matches.

Le gardien Giacomo Ingegnari, inscrivant un 4e blanchissage, est maintenant le meneur avec Roger Crozier. Il n'a alloué que 27 buts durant ces 15 dernières joutes pour enregistrer une étonnante moyenne de 1.80 but. Il possède ainsi la meilleure moyenne de la saison, soit 2.18 buts.

Entre-temps, les Maple Leafs de Toronto, malgré une défaite de 6-2 aux mains des Canadiens de Montréal, ont conservé une avance de 5 points sur les Montréalais. Toronto se trouve en troisième place avec 33 points tandis que les Canadiens suivent avec 28 points.

Détroit est dans la cave du classement et n'a pas encore connu la victoire ni un match nul en 14 joutes à l'extérieur, soit trois joutes de moins que le record détenu par les Black Hawks de Chicago.

Chez les compteurs, Mikita mène toujours avec une avance de 13 points sur Robert Rousseau du Canadien, et Phil Goyette, des Rangers. Mikita a 43 points dont 29 assistances, le meilleur total dans ce domaine. Son coéquipier Wharram, en 4e place, mène pour les buts avec Rodrigue Gilbert du New York. Ils en ont compté tous deux 16.

Détroit 4 Boston 4

BOSTON — Les Red Wings de Détroit ont mis fin à une série de 14 défaites à l'étranger en égalisant 4-4 avec les Bruins de Boston, hier soir, dans la Ligue nationale de hockey. C'est Gordie Howe, sur un jeu de puissance avec moins de cinq minutes à jouer, qui a réussi le point égalisateur.

Les Red Wings, qui menaçaient de battre le record de 16 défaites à l'extérieur, obtenu par Chicago en 1953-54, sont revenus de l'arrière trois fois avant d'obtenir la partie nulle. Ils sont maintenant à un seul point du Boston qui est en cinquième place du classement.

Léo Boivin a réussi ses 2e et 3e buts de la saison après une longue période sans buts.

Les Bruins qui n'ont gagné qu'une fois au cours de leurs 15 dernières parties, ont obtenu 45 lancers contre 34 pour les Red Wings.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE

Aucun but

DEUXIEME PERIODE

1-Détroit: Boivin (2) 4:51
2-Boston: Stewart (9) 8:04
3-Boston: Orr (Westfall) 14:05
4-Détroit: Martin (8) 14:05
5-Boston: McKee (18:28)

TROISIEME PERIODE

4-Détroit: Devecchio (8) 9:15
5-Boston: Westfall (4) 9:30
6-Détroit: Boivin (3) 7:07
7-Boston: Martin (McKenzie) 10:05
8-Détroit: Howe (8) (Bathgate, Ullman) 13:42
Punitions: Devecchio 0-34, Boivin 4-63, Orr 13-29, MacDonaid 13-20, Parise 15-15, LANCERS PAR: DETROIT 9 13 12-34 BOSTON 11 13 21-45

London 8 Canadien jr. 5

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE

1-London: Murphy (Dorey, McKee) 6:22
2-Montréal: Pieu (Burns) 7:55
3-London: Allan (Metzger, McKee) 17:02
Punitions: Pate 5-05, 16:42, Gould 9-05, Allan 14-31

DEUXIEME PERIODE

5-London: Stanfield (Horton, McKee) 15:52
6-Montréal: Sutherland (Burns, Pate) 16:06
Punitions: Sherwood 1-34, Bouchard 7-24

TROISIEME PERIODE

7-Montréal: Burns (Stewart, Sutherland) 0:09
8-London: Stanfield (McKee) 3:12
9-London: Stanfield (McKee) 6:48
10-London: McKee (Unger, Murphy) 8:47
11-London: Mercer (Unger, Murphy) 11:02
12-Montréal: Pieu (Crouin) 17:40
13-Montréal: Côté (Descoteaux, Oulmet) 18:24
Punitions: Descoteaux 7-25, Burns 9-09, Stanfield (3 min.) 11:40, Imbach, Horton (maj.) 14:00, Dorey (maj. mauv. cond.), Bouchard (maj. mauv. cond.), Pate (min. maj. mauv. cond.), 14:00, Bouchard (min. maj.), Murphy (maj.) 14:31

LANCERS PAR: MONTRÉAL 10 13 16-41 LONDON 8 12 8-25

Rochester 6 Baltimore 3

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE

1-Rochester: Joyal (Clancy, Armstrong) 3:28
2-Rochester: Walton (Rupp, Gamble) 6:27
3-Baltimore: Robinson (Schinkel, Ingram) 9:51
Punitions: Schinkel 6-00, Walton 15-18, Rupp et Schinkel 16-00, Blackburn 19-19

DEUXIEME PERIODE

4-Baltimore: Knibbs (Selling, Cowart) 1:40
5-Baltimore: Robinson (Selling, Ingram) 3:45
6-Rochester: Walton (Rupp, Horvath) 4:10
Punitions: Armstrong 4-30, Corrigan et MacQueen (match mauv. cond.) 5-10, Guidoni 5-36, Arthur 19:30

TROISIEME PERIODE

7-Rochester: Walton (Sly, Perreault) 1:21
8-Rochester: Duff (Joyal) 15:23
9-Rochester: Gamble (Walton, Armstrong) 16:23
Punitions: Knibbs 1-43, Clancy 12-31

LANCERS PAR: ROCHESTER 16 15 12-43 BALTIMORE 10 13 10-31

Springfield 6 As-Québec 4

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE

1-Québec: Lacroix (Laforge) 10:18
2-Springfield: Amadio (Foley, Sweeney) 13:20
3-Springfield: Rodger (Miller, Menard) 15:29
4-Springfield: Foley (Sweeney, Boile) 17:30
5-Springfield: Miller (Menard, Rodger) 18:37
Punitions: Miller 10-29, Johns 15-27

DEUXIEME PERIODE

6-Springfield: Brian Smith (Bull, Smith, Kilra) 1:19
7-Québec: Labossière (Gendron, Hicks) 6:45
8-Québec: Noid (Labossière, Gendron) 9:30
9-Québec: Laforge (Lacroix, Laforge) 12:48
Punitions: Macdonald 7-14 et 17:05, Menard 12-25, Amadio 15-15, Morrison 17-30

TROISIEME PERIODE

10-Springfield: Miller (Punitions: Côté 1-36, Laforge 9-30)

LANCERS PAR: SPRINGFIELD 18 12 11-41 AS-QUÉBEC 9 10 11-41

UN CADEAU

original pour le

Nouvel An

LE DEVOIR

Offrez un abonnement

à vos

AMIS - PARENTS

RELIGIEUX - EMPLOYÉS, Etc.

Postez ce coupon à C.P. 6033, Montréal 3

Tarifs annuels: Livraison à domicile: \$23.00
Montréal, Québec, Lévis et banlieues: \$25.00
Ailleurs au CANADA: \$28.00 — À l'étranger: \$35.00

Recevez la somme de \$..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes: (S.V.P. écrire en lettres moulées)

NOM

ADRESSE

"LE DEVOIR" fera parvenir en votre nom, une carte de souhaits au bénéficiaire

DONATEUR

ADRESSE

On obtient un supplément d'information en s'adressant à: Service du tirage, "Le Devoir", 434 est. Notre-Dame — 844-3361

Un coup de reins... ouf!

Un coup de pelle... ouf!

Un coup de reins... ouf!

Un coup de pelle... ouf!

...quelle folie quand...

... on peut avoir une déneigeuse Toro pour seulement \$13450*

Snow-Pup (R) à gazoline. Déblaise une entrée de 30 pieds en 10 minutes. Plus de 22 lb. \$134.50

La nouvelle Snow-Pup électrique démarre aisément, est absolument sûre. \$144.50

Puissante Snow-Husky à essence. Une tonne de neige à la minute jusqu'à 15". Ne pèse que 25 lb. A fait ses preuves depuis deux ans. \$179.95

† Marque exclusive de la Toro Mfg. Corp.

* Prix de détail suggéré par le fabricant.

DISTRIBUTEUR:

AGRI-TECH Inc.

2025 Chemin Chambly, Jacques-Cartier — 674-4967

Vendues chez les dépositaires suivants:

Ferr, J. Beaucage & Fils
3736 Jean-Talon ouest,
Montréal — 733-8238

Modelectric Hardware
Centre d'Achat Rockland
Ville de Laval — 334-8740

Savard Machine Shop
380 rue Roy,
Ville de Laval — 747-4719

Chabot Réparation
3275 Boul. Levesque
St-Vincent-de-Paul — 661-4258

Nadeau & Fils Co. Ltée
5145 boul. des Laurentides,
Ville de Laval — 622-0529

Paquette & Guy
367 boul. des Laurentides,
Ville de Laval — 669-7151

W.H. Perron Cie Ltée
313 boul. Labelle,
Ville de Laval — 681-1615

Merin Handy Store
3602 rue Wellington,
Verdun — 766-0723

André Théoret Cie Ltée
15157 boul. Gouin E.,
Ste-Genève — 636-3953

Ferr, Godard
387 Grande Côte,
St-Eustache — 627-0693

Maurice Nadon
62 rue St-Louis,
St-Eustache — 473-5170

Lebeau Builders Supplies
111 Notre-Dame,
Charlemagne — 681-3010

Ed. St-Aubin
450 boul. L'Ange Gardien
L'Assomption, Qué. — 837-4368

Maurice Cloutier
42 rue Turgeon,
St-Thérèse — 438-9663

J. Labonté & Fils
230 Chemin Chambly,
Longueuil — 671-9139

Lawrence Radiator
411 St-Cécile,
Granby, Qué. — 378-1288

Iberville Auto Electric
298 St-Jacques,
St-Je — 347-3922

Garand & Fils
25 Crepin,
Châteauguay — 692-6391

Ferronier Thibault
3674 Fleury,
Montréal — 322-7190

L. Mandeville
14001 Notre-Dame E.,
Sorel — 747-3715

Ferronier E. Bélanger
2918 Masson,
Montréal — 722-4651

J.M. Ravary
4039 Ste-Catherine est,
Montréal — 326-9128

Cognac Sport & Cycle
1280 Grand Boulevard,
Chambly — 638-1361

M. Oliny
100 Ste-Marie,
Laprairie — 638-0821

J.A. Fréchette & Fils
Centre d'Achat
St-Hilaire — 467-2881

D. Chagnon
801 Des Lauriers,
St-Césaire — 536-2496

Finnie Mfg. Co.
14001 Notre-Dame E.,
Montréal — 612-8543

Y. L'Heureux
Beloeil — 467-3358

Kean Guglia
16218 de la Roche
Montréal — 391-0571

Quincellerie Roberge
2225 Ch. Chambly,
Cité Jacques-Cartier — 676-0381

Ferronier G G
1407 Montville,
St-Bruno — 633-0482

Ferronier Charleoi
4400 Charleoi,
Montréal-Nord — 322-2031

Gagnon Equipement Ltée
578 Boul. des Capucins,
Québec — 321-0894

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

NUREMBERG (Bavière) — Deux bombes lacrymogènes ont explosé lundi soir au quatrième étage de l'hôtel militaire américain de la gare de Nuremberg. Une fillette de six ans qui dormait seule dans sa chambre, alors que ses parents dînait au rez-de-chaussée, a failli périr asphyxiée. Le gérant de l'établissement, accouru à la hâte, a dû pratiquer la bouche-à-bouche pour faire revenir l'enfant à la vie. Les motifs de cet attentat demeurent encore inconnus.

- O -

DIJAKARTA — Le président Soukarno et les chefs de l'armée indonésienne ont repris mardi des conversations commencées il y a une semaine, tandis que les controverses sur le rôle et l'avenir du président continuent de se développer dans les milieux politiques de Djakarta.

La réunion fait suite à un accord émis entre le président et les chefs militaires qui avaient annoncé lundi dans un communiqué commun qu'ils étaient arrivés à une entente mutuelle en profondeur.

- O -

TEL AVIV — Pour la première fois, une délégation d'étudiants allemands invitée officiellement par une organisation d'étudiants israéliens, est arrivée en Israël.

Il s'agit d'une délégation de huit membres du comité exécutif de la Fédération des groupes d'étudiants israélo-allemands. Elle a été invitée par l'organisation des étudiants de l'université hébraïque de Jérusalem.

Parmi les sujets qui seront discutés par les étudiants allemands et israéliens figure la renaissance du mouvement nazi en Allemagne et les mesures à prendre pour lutter contre elle.

- O -

LA HAYE — Le cabinet néerlandais ne prendra aucune décision sur la livraison de quatre sous-marins à l'Afrique du Sud avant les élections générales de février, a annoncé mardi soir M. Joseph Luns. Le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas a précisé que le gouvernement ne pouvait anticiper sur des décisions qui devront être prises en toute liberté par le prochain cabinet.

- O -

MONTEVIDEO — Un commissaire de police a été tué au cours d'une fusillade qui a opposé mardi matin à Montevideo policiers et membres de cellules terroristes. L'incident a eu lieu à la suite d'une importante descente de police. Le terroriste qui avait tiré s'est donné la mort peu de temps après. Il s'agissait d'un des chefs du mouvement. Un autre terroriste a été arrêté.

- O -

JAKARTA — Le président Soukarno a signé une loi relative à la liberté de la presse qui avait été votée par le parlement le mois dernier, annonce l'agence "Antara". Cette loi abolit la censure pour la presse indonésienne mais pas pour la presse étrangère.

se étrangère, notamment les activités des correspondants étrangers en Indonésie.

- O -

SAN ANTONIO (Texas) — Le président élu du Brésil, le général Arthur Costa da Silva, sera reçu par le président Johnson les 26 et 27 janvier, a annoncé mardi le porte-parole de la Maison-Blanche, M. George Christian. "Le président Johnson espère s'entretenir avec lui de plusieurs questions d'intérêt commun, y compris l'alliance pour le congrès et la conférence au sommet des présidents de l'hémisphère occidental", a ajouté M. Christian.

- O -

LE CAIRE — M. Ahmed Choukry, président de l'organisation de libération palestinienne (OLP), a annoncé mardi la création d'un Conseil de la révolution qui remplacera l'actuel conseil exécutif de l'OLP et est destiné à mener à bien la libération de la Palestine.

M. Choukry, qui parlait à la radio de l'OLP, a ajouté que les membres du conseil seraient des Palestiniens venant aussi bien de Jordanie que d'ailleurs. Il n'a toutefois précisé ni les noms des futurs membres ni l'endroit où siègerait le nouveau conseil.

- O -

WASHINGTON — La ville balnéaire uruguayenne de Punta del Este sera vraisemblablement le siège de la réunion des présidents de l'hémisphère occidental qui doit avoir lieu en avril prochain, croit-on avoir dans les milieux de l'Organisation des États américains.

Le gouvernement de Montevideo est un des quatre gouvernements qui ont offert leur territoire comme siège de la réunion au sommet. Les trois autres sont les gouvernements de Costa Rica, du Chili (qui propose que les présidents se réunissent à Vina del Mar) et du Pérou.

Nouvelle photographie panoramique de la lune

Moscou révèle l'existence de formations glaciaires

MOSCOU — Au cours d'une liaison qui a eu lieu dans l'après-midi du 26 décembre et qui a duré cent minutes, "Luna-13" a transmis un panorama de la lune, annonce l'agence Tass.

Selon le professeur Alexandre Lebedinsky, qui cite l'agence soviétique, la caméra de l'engin a accompli durant ces cent minutes un tour complet autour de son axe, qui forme avec la verticale locale un angle d'environ 16 degrés. Cette inclinaison, précise le savant, est voulue car elle permet de filmer le terrain à partir d'une distance de moins d'un mètre et de faire ressortir ainsi des détails de l'ordre de quelques millimètres. A mesure que le paysage s'éloigne, l'échelle des images diminue rapidement, de sorte que les pierres situées à l'arrière plan paraissent beaucoup plus petites qu'elles ne le sont en réalité.

On aperçoit au premier plan certains détails de l'engin même, notamment l'instrument destiné au sondage du sol lunaire et le mécanisme qui le dirige, ainsi que deux antennes tiges et le bout arrondi d'une antenne "en pétale", puis, à une certaine distance, deux bobines qui se sont séparées de "Luna-13" après la prise de contact avec le sol. On peut justifier enfin de l'allure générale de "Luna-13" d'après l'ombre qu'elle projette sur le terrain.

Le panorama a été pris à un moment très favorable : le soleil se trouvait à environ 19 degrés au-dessus de l'horizon et la longueur de l'ombre projetée par les divers objets dépassait de près de trois fois leur hauteur réelle.

L'agence Tass précise encore que "Luna-13" s'est posée dans une dépression, probablement le fond d'un petit cratère mesurant quelques mètres de rayon. Les bords de ce cratère apparaissent nettement sur la partie droite et la partie gauche du panorama.

Les photographies transmises par l'engin soviétique permettent de distinguer nettement la microstructure de la surface lunaire, ajoute enfin l'agence Tass. Dans la partie droite du panorama, on voit plusieurs cratères de forme irrégulière et de dimensions diverses, moins de 10 cm et au-delà. Le détail le plus intéressant de la partie gauche est représenté par un groupe de pierres.

Formations glaciaires?

"Dans les régions polaires de la lune il existe des formations glaciaires d'où l'on pourra extraire l'oxygène nécessaire au personnel de futures observations lunaires", déclarent le mathématicien Iouri Sourkov et le géologue Cyrille Florenski, commentant dans les "Izvestia" les découvertes de "Luna-13".

"Il n'est pas exclu, ajoutent-ils, que l'étude de pierres lunaires permettra de résoudre le mystère de l'écorce terrestre, lune et terre ayant été formées presque en même temps à partir de matériaux primaires identiques et le sol de la lune étant resté, comme on le suppose, inchangé depuis sa formation".

Les savants soviétiques soulignent encore que les photographies émises par "Luna-13" démontrent l'absence de couches de rochers dans la région de l'atterrissage de l'engin. Les photographies permettent de distinguer des pierres et des veines apparentes sur des rochers qui avaient été formés par des substances liquides s'écoulant à travers les crevasses.

Outre le "nuage", la campagne électorale, qui débutera officiellement le huit janvier, sera centrée sur la hausse du coût de la vie et sur le soutien moral accordé par le gouvernement à la campagne américaine au Vietnam.

La plupart des experts s'accordent à penser que les libéraux-démocrates, qui disposent de 278 sièges sur 487 dans la chambre actuelle, devront céder un peu de terrain. Toutefois la gauche socialiste et communiste est faible et divisée.

Les libéraux-démocrates seront également confrontés avec un nouvel adversaire, le Komeito, branche politique de la secte bouddhiste Soka Gakkai, qui tend de plus en plus à occuper le centre. Le Komeito, qui n'était pas encore représenté à la Chambre basse, mais qui occupe déjà des positions relativement importantes à la Chambre haute et dans les assemblées locales, présentera 32 candidats.

Certains observateurs considèrent comme une possibilité sérieuse, qu'à la suite de ces élections, les conservateurs se trouvent pour la première fois dans la nécessité de rechercher des alliés au centre — soit auprès du Komeito, soit auprès du petit parti démocrate-socialiste.

Toutes les résolutions de l'ONU demandant la libération des populations de l'Angola, le droit à l'auto-détermination sont restées lettre morte pour le Portugal qui, depuis 1953, considère l'Angola comme une province d'outre-mer faisant partie intégrante du territoire national, une province riche en ressources agricoles (en café notamment) et minière (cuivre, manganèse, fer, sel gemme et pétrole — dont la découverte a été très récemment annoncée).

TEL AVIV — Un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré hier matin : "Nous attirons la plus vive attention de la communauté internationale sur le communiqué publié à Washington et à Amman au sujet des nouvelles fournitures d'armes américaines à la Jordanie. Si cet examen révèle que l'équilibre des forces entre nous et nos voisins arabes est menacé, nous ne manquerons pas de prendre les mesures qui s'imposent afin de le rétablir. Très bientôt, des conversations vont s'ouvrir à Washington entre des représentants israéliens et ceux de la Maison-Blanche, du département d'Etat et du Pentagone au sujet des derniers développements dans la région".

On apprend d'autre part, que M. Lévy Eshkol, président du conseil, fera à ce sujet un exposé au conseil des ministres dès dimanche prochain.

- O -

PNOM-PENH — Le Cambodge a demandé à la Commission internationale de contrôle - Inde-Canada-Pologne - de procéder à des investigations et de rendre publiques les résultats de son enquête à propos des accusations portées dans le New York Times et le Daily News du 24 novembre, selon lesquelles un bataillon nord-vietnamien opérant dans la province de Plei Ku se serait replié au Cambodge après avoir été pris en chasse par des renforts américains, a annoncé jeudi le ministre cambodgien des Affaires étrangères.

"Le justicialisme, dit-il encore, doit surmonter ses divisions et l'apathie de ses dirigeants en vue d'une action future et cette tâche incombe à la jeunesse".

"La lutte, conclut l'ex-président, doit être menée sur deux fronts. Il y a d'abord l'effort quotidien de chaque péroniste, ou qu'il se trouve. Et puis il y a l'effort commun accompli par les organisations clandestines et par celles auxquelles les autorités actuelles accordent une existence légale.

A la suite de scandales politiques retentissants

Japon : élections le 29 janvier

Affaiblissement possible du parti de Eisaku Sato

TOKYO — S'incitant devant la pression de l'opinion publique, le gouvernement du premier ministre Eisaku Sato a appelé hier les Japonais à se rendre aux urnes le 29 janvier prochain pour élire une nouvelle Chambre des représentants.

La date des élections générales a été arrêtée officiellement par le conseil de cabinet après que le speaker eut annoncé la dissolution de l'ancienne chambre basse, qui avait été élue en octobre 1963.

Ces élections pourraient revêtir une importance considérable si elles devaient marquer la fin de la domination exclusive exercée depuis la guerre par les conservateurs sur la vie politique du Japon. Toutefois les observateurs réservent encore leur jugement sur ce point.

Les élections donneront pour la première fois aux Japonais une occasion de juger l'administration de M. Sato, qui est au pouvoir depuis deux ans, mais dont le prestige a été considérablement entamé ces derniers mois par une succession retentissante de scandales.

La presse japonaise a déjà baptisé cette prochaine consultation électorale "les élections du nuage noir", faisant allusion au "nuage" qui est censé planer sur l'administration Sato et le parti libéral-démocrate conservateur par suite des scandales.

Outre le "nuage", la campagne électorale, qui débutera officiellement le huit janvier, sera centrée sur la hausse du coût de la vie et sur le soutien moral accordé par le gouvernement à la campagne américaine au Vietnam.

La plupart des experts s'accordent à penser que les libéraux-démocrates, qui disposent de 278 sièges sur 487 dans la chambre actuelle, devront céder un peu de terrain. Toutefois la gauche socialiste et communiste est faible et divisée.

Les libéraux-démocrates seront également confrontés avec un nouvel adversaire, le Komeito, branche politique de la secte bouddhiste Soka Gakkai, qui tend de plus en plus à occuper le centre. Le Komeito, qui n'était pas encore représenté à la Chambre basse, mais qui occupe déjà des positions relativement importantes à la Chambre haute et dans les assemblées locales, présentera 32 candidats.

Certains observateurs considèrent comme une possibilité sérieuse, qu'à la suite de ces élections, les conservateurs se trouvent pour la première fois dans la nécessité de rechercher des alliés au centre — soit auprès du Komeito, soit auprès du petit parti démocrate-socialiste.

Toutes les résolutions de l'ONU demandant la libération des populations de l'Angola, le droit à l'auto-détermination sont restées lettre morte pour le Portugal qui, depuis 1953, considère l'Angola comme une province d'outre-mer faisant partie intégrante du territoire national, une province riche en ressources agricoles (en café notamment) et minière (cuivre, manganèse, fer, sel gemme et pétrole — dont la découverte a été très récemment annoncée).

TEL AVIV — Un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré hier matin : "Nous attirons la plus vive attention de la communauté internationale sur le communiqué publié à Washington et à Amman au sujet des nouvelles fournitures d'armes américaines à la Jordanie. Si cet examen révèle que l'équilibre des forces entre nous et nos voisins arabes est menacé, nous ne manquerons pas de prendre les mesures qui s'imposent afin de le rétablir. Très bientôt, des conversations vont s'ouvrir à Washington entre des représentants israéliens et ceux de la Maison-Blanche, du département d'Etat et du Pentagone au sujet des derniers développements dans la région".

On apprend d'autre part, que M. Lévy Eshkol, président du conseil, fera à ce sujet un exposé au conseil des ministres dès dimanche prochain.

PNOM-PENH — Le Cambodge a demandé à la Commission internationale de contrôle - Inde-Canada-Pologne - de procéder à des investigations et de rendre publiques les résultats de son enquête à propos des accusations portées dans le New York Times et le Daily News du 24 novembre, selon lesquelles un bataillon nord-vietnamien opérant dans la province de Plei Ku se serait replié au Cambodge après avoir été pris en chasse par des renforts américains, a annoncé jeudi le ministre cambodgien des Affaires étrangères.

"Le justicialisme, dit-il encore, doit surmonter ses divisions et l'apathie de ses dirigeants en vue d'une action future et cette tâche incombe à la jeunesse".

"La lutte, conclut l'ex-président, doit être menée sur deux fronts. Il y a d'abord l'effort quotidien de chaque péroniste, ou qu'il se trouve. Et puis il y a l'effort commun accompli par les organisations clandestines et par celles auxquelles les autorités actuelles accordent une existence légale.

Outre le "nuage", la campagne électorale, qui débutera officiellement le huit janvier, sera centrée sur la hausse du coût de la vie et sur le soutien moral accordé par le gouvernement à la campagne américaine au Vietnam.

La plupart des experts s'accordent à penser que les libéraux-démocrates, qui disposent de 278 sièges sur 487 dans la chambre actuelle, devront céder un peu de terrain. Toutefois la gauche socialiste et communiste est faible et divisée.

Les libéraux-démocrates seront également confrontés avec un nouvel adversaire, le Komeito, branche politique de la secte bouddhiste Soka Gakkai, qui tend de plus en plus à occuper le centre. Le Komeito, qui n'était pas encore représenté à la Chambre basse, mais qui occupe déjà des positions relativement importantes à la Chambre haute et dans les assemblées locales, présentera 32 candidats.

Certains observateurs considèrent comme une possibilité sérieuse, qu'à la suite de ces élections, les conservateurs se trouvent pour la première fois dans la nécessité de rechercher des alliés au centre — soit auprès du Komeito, soit auprès du petit parti démocrate-socialiste.

Toutes les résolutions de l'ONU demandant la libération des populations de l'Angola, le droit à l'auto-détermination sont restées lettre morte pour le Portugal qui, depuis 1953, considère l'Angola comme une province d'outre-mer faisant partie intégrante du territoire national, une province riche en ressources agricoles (en café notamment) et minière (cuivre, manganèse, fer, sel gemme et pétrole — dont la découverte a été très récemment annoncée).

TEL AVIV — Un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré hier matin : "Nous attirons la plus vive attention de la communauté internationale sur le communiqué publié à Washington et à Amman au sujet des nouvelles fournitures d'armes américaines à la Jordanie. Si cet examen révèle que l'équilibre des forces entre nous et nos voisins arabes est menacé, nous ne manquerons pas de prendre les mesures qui s'imposent afin de le rétablir. Très bientôt, des conversations vont s'ouvrir à Washington entre des représentants israéliens et ceux de la Maison-Blanche, du département d'Etat et du Pentagone au sujet des derniers développements dans la région".

On apprend d'autre part, que M. Lévy Eshkol, président du conseil, fera à ce sujet un exposé au conseil des ministres dès dimanche prochain.

PNOM-PENH — Le Cambodge a demandé à la Commission internationale de contrôle - Inde-Canada-Pologne - de procéder à des investigations et de rendre publiques les résultats de son enquête à propos des accusations portées dans le New York Times et le Daily News du 24 novembre, selon lesquelles un bataillon nord-vietnamien opérant dans la province de Plei Ku se serait replié au Cambodge après avoir été pris en chasse par des renforts américains, a annoncé jeudi le ministre cambodgien des Affaires étrangères.

"Le justicialisme, dit-il encore, doit surmonter ses divisions et l'apathie de ses dirigeants en vue d'une action future et cette tâche incombe à la jeunesse".

"La lutte, conclut l'ex-président, doit être menée sur deux fronts. Il y a d'abord l'effort quotidien de chaque péroniste, ou qu'il se trouve. Et puis il y a l'effort commun accompli par les organisations clandestines et par celles auxquelles les autorités actuelles accordent une existence légale.

Hanoï : la situation en Thaïlande est due à l'action des États-Unis

HANOÏ — "Les États-Unis craignent que la Thaïlande ne devienne un second Vietnam, mais c'est leur politique même

Eisenhower : il y a toujours des civils autour des objectifs

WASHINGTON — L'ancien président Eisenhower a quitté hier l'hôpital militaire Walter Reed, de Washington, où il a subi il y a quinze jours l'ablation de la vésicule biliaire.

Interrogé par des journalistes sur le voyage de bonne volonté qu'il envisage de faire en Extrême-Orient au printemps prochain, le général a répondu : "Existe-t-il un seul endroit au monde où il n'y a pas de civils? Je sais que les opérations américaines visent exclusivement des objectifs militaires mais malheureusement il y a quelques civils autour de ces objectifs".

"On ne peut permettre à aucun agresseur de s'en tirer indemne. Quiconque est coupable d'agression doit comprendre qu'il risque d'être puni", et il par ailleurs déclaré à propos des bombardements de la région de Hanoï.

Mme Kennedy retire sa plainte

NEW YORK — Madame Jacqueline Kennedy a décidé de retirer sa plainte en justice demandant que soit interdite pour le moment la publication du livre de William Manchester "Mort d'un président", ont annoncé hier soir Madame Kennedy et la maison d'édition "Harper and Row".

"Harper and Row" ajoute avoir toujours l'intention de publier le livre mais avoir convenu de ne pas le faire avant le premier avril prochain même s'il lui est légalement possible de le publier auparavant.

Les deux parties ont également décidé de demander qu'un jugement soit rendu à ce sujet vers la mi-janvier si aucun accord ne peut être obtenu auparavant.

Démission possible de M. Erhard de la présidence de la CDU

HAMBURG — Le professeur Ludwig Erhard a l'intention de présenter sa démission de la présidence du parti chrétien-démocrate (C.D.U.) au début du mois de janvier 1967.

Dans une interview accordée au journal "Die Welt", M. Bruno Heck, ministre fédéral allemand de la famille, membre du comité directeur de la C.D.U., a confirmé que l'ancien chancelier lui avait déclaré hier, au cours d'un entretien téléphonique, qu'il était prêt à donner sa démission des plus hautes fonctions du parti. Selon M. Bruno Heck, M. Erhard aurait ajouté qu'il soutiendrait la candidature de M. Joseph-Hermann Duthues, actuellement président de la Fédération C.D.U. de Westphalie-Lippe, à sa succession.

M. Bruno Heck a ajouté que la date de réunion du congrès extraordinaire de la CDU chargé de désigner le successeur de M. Erhard sera fixée au début du mois de janvier par le comité directeur. Ce congrès pourrait se tenir en mars 1967.

BUENOS AIRES — "Nous devons nous préparer à l'éventualité d'une guerre civile", a déclaré l'ex-président Juan Peron dans un message à la jeunesse justicialiste que lui attribue le journal Cronica, de Buenos Aires.

"Bien que les intentions des auteurs du coup d'Etat du 28 juin dernier aient été bonnes, l'œuvre du gouvernement argentin actuel ne diffère en rien de ce qui a été fait pendant les années précédentes", estime M. Peron.

"Le justicialisme, dit-il encore, doit surmonter ses divisions et l'apathie de ses dirigeants en vue d'une action future et cette tâche incombe à la jeunesse".

"La lutte, conclut l'ex-président, doit être menée sur deux fronts. Il y a d'abord l'effort quotidien de chaque péroniste, ou qu'il se trouve. Et puis il y a l'effort commun accompli par les organisations clandestines et par celles auxquelles les autorités actuelles accordent une existence légale.

Outre le "nuage", la campagne électorale, qui débutera officiellement le huit janvier, sera centrée sur la hausse du coût de la vie et sur le soutien moral accordé par le gouvernement à la campagne américaine au Vietnam.

La plupart des experts s'accordent à penser que les libéraux-démocrates, qui disposent de 278 sièges sur 487 dans la chambre actuelle, devront céder un peu de terrain. Toutefois la gauche socialiste et communiste est faible et divisée.

Les libéraux-démocrates seront également confrontés avec un nouvel adversaire, le Komeito, branche politique de la secte bouddhiste Soka Gakkai, qui tend de plus en plus à occuper le centre. Le Komeito, qui n'était pas encore représenté à la Chambre basse, mais qui occupe déjà des positions relativement importantes à la Chambre haute et dans les assemblées locales, présentera 32 candidats.

Le quotidien accuse ensuite les dirigeants thaïlandais "d'avoir vendu leur souveraineté pour permettre aux États-Unis de faire du territoire thaï un tremplin de guerre". Le commandement nord-vietnamien poursuit : "Des rizières sont données aux États-Unis pour être transformées en bases militaires, et du riz est offert aux troupes américaines". Ainsi la Thaïlande, pays agricole prospère, souffre de la faim.

En conclusion, l'organe nord-vietnamien déclare que la population "n'a pas d'autre voie à suivre que de se soulever et renverser le joug des laquais des États-Unis, et que la lutte patriotique anti-américaine est conforme à la loi de l'évolution de l'histoire".

Pologne : le gouvernement explique sa position sur l'"affaire des séminaires"

VARSOVIE — Chacune des deux parties qui oppose le litige survenu à propos du contrôle des séminaires en Pologne vient, au cours des trois derniers jours, de poser publiquement les principes dont elle s'inspire : après le cardinal Wyszyński qui, dans son sermon de Noël, exprimait le point de vue de la hiérarchie de l'Eglise, les autorités, sortant de leur silence, se sont attachées, hier, dans un éditorial publié par "Trybuna Ludu", organe officiel du parti communiste, à expliquer et à justifier les mesures dont elles ont pris l'initiative.

Au terme d'un minutieux historique de l'affaire, les autorités mettent en cause la responsabilité de la hiérarchie qui, rivaquant le statu quo, ordonna aux séminaires en décembre 1964, de se soustraire au contrôle légal qu'ils acceptaient depuis cinq ans. Ce contrôle, soulignent-elles, ne concernait que les seules disciplines laïques, à l'exclusion des matières religieuses et théologiques. Il ne s'agissait pas, pour l'Etat, affirme "Trybuna Ludu", de s'immiscer dans l'attitude religieuse des séminaristes, mais bien de s'assurer que les futurs prêtres ne recevaient pas une éducation civique hostile au régime. Sur un total de 48 séminaires, 28 se plient aux ordres de l'épiscopat, refusent tout contrôle. L'Etat demanda, il y a deux mois, le licenciement des recteurs de six séminaires réfractaires et "ordonna une enquête administrative touchant la fermeture de quatre établissements qui violent la loi de façon flagrante".

Le cardinal, quant à lui, s'est borné à évoquer les menaces de fermeture qui planent sur les quatre établissements, il a formulé, avec beaucoup de gravité, la détermination de l'épiscopat de conserver à l'Eglise seule la mission de former les futurs prêtres.

De l'avis général, le primat a laissé le champ libre à la négociation en faveur de laquelle la conférence de l'épiscopat s'est d'ailleurs prononcée, le 13 décembre dernier.

De nombreux observateurs estiment qu'un arrangement pourrait intervenir sur le chapitre des séminaires, d'autant plus que l'article publié hier par "Trybuna Ludu", paraît placer les disciplines religieuses et théologiques en dehors du conflit.

Le Martinique
MOTOR INN

SOUPER DU JOUR DE L'AN

Pour célébrer cet événement un très bon repas de créations appropriées fera votre délice, telles que Hors-d'œuvre Français Martinique, Soupe à l'oignon au Salamandre, Tournefrites Henri IV, entrecôte de boeuf, homard Thermidor ou poitrine de faisan Marie-Louise, desserts délicieux et des surprises du Chef.

Le prix de cet appétissant repas est de \$5.50 par personne. Vous êtes aussi invités à venir terminer l'année et à commencer la nouvelle en dansant aux accords entraînants d'un très bon orchestre, dans notre magnifique salle de Bal. Frais d'admission pour la danse, \$2.00 par personne.

DÎNER DU JOUR DE L'AN

Vous et votre famille aimerez sûrement goûter un jambon fumé braisé, filet de boeuf rôti et lardé, poitrine de chapon rôtie ou filet de sole poché avec homard et truffes au vin. Prix variant de \$4.00 à \$6.00 — Enfant: demi-prix.

1005, rue Guy, (en bas de Dorchester)

RESERVATIONS : 866-4611

Vaste terrain de stationnement intérieur • A quelques pas de notre restaurant

POUR LES JEUNES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants :

VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE

Oulremont, Côte-des-Neiges, Ville St-Royal, Villerville, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville LeMay, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreauville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, Lachine, LaSalle, St-Léonard-de-Port-Maurice, etc.

Appeler à :

844-3364

SERVICE DU TIRAGE



Culture vivante

Une revue vivante de l'Art et de la Culture au Québec.

une revue de prestige, illustrée de dessins, de photographies d'art, de manuscrits originaux reproduits, et publiée par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

quatre numéros par an, à 50 cents le numéro. Chez les libraires, dans les kiosques à journaux. Abonnement pour quatre numéros, 2 dollars. On peut utiliser le bon ci-contre.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, 1530, boulevard de l'Entente, Québec 4, Qué.

Cl-inclus.....dollars pour.....abonnements à Culture Vivante.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... PROV.....

Café-Thé
Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESY L^{re}
MONTREAL